L'ÉVOLUTION
ÉCONOMIQUE
DU
DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

THÉORIE DU PROGRÈS

PAR

M. G. DE MOLINARI

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PARIS
C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1880

Tous droits réservés.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages
Préface		1

PREMIÈRE PARTIE.

La grande industrie et la concurrence.

CHAPITRE I.	La grande industrie	1
— II.	— (suite)	33
— III.	La concurrence	63
— IV.	Premiers effets de l'avènement de la grande industrie et de la concurrence	96

SECONDE PARTIE.

Développement historique de l'évolution.

CHAPITRE V.	Mécanisme du gouvernement de l'homme et de la société.	139
— VI.	Le passé	174
— VII.	— (suite)	206
— VIII.	Le présent	253
— IX.	L'avenir. — La production	309
— X.	— La distribution	344
— XI.	— La consommation	385
— XII.	Conclusion	439

Paris. — Typographie Paul SCHMIDT, 5, rue Perronet.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Le présent.

État actuel de l'industrie et du gouvernement des sociétés. — Que la petite industrie continue de subsister à côté de la grande, mais qu'elle est fatalement condamnée à périr. — Qu'il en est de même de l'ancienne *machinery* de gouvernement. — Que la transformation de celle-ci est en retard. — Que le changement déjà accompli dans les institutions économiques est néanmoins considérable. — Nature de ce changement. — La liberté substituée à la tutelle en matière de production, de distribution et de consommation. Avantages de cette substitution. — Imperfection du nouveau régime de *self government*. Aperçu des nuisances qui en résultent. — Influence de ces nuisances combinées sur la condition actuelle de la société. — Déperdition de forces et de ressources causée par l'affaiblissement de l'appareil préventif ou répressif des nuisances. — Qu'au lieu de diminuer avec l'accroissement de la richesse, le nombre des hommes incapables de couvrir leurs frais d'existence s'est augmenté. — Que cette anomalie atteste l'insuffisance de la capacité nécessaire au *self government* et la nécessité d'y suppléer. — Que le malaise actuel des sociétés vient de ce que l'ancienne *machinery* de gouvernement a cessé de leur être adaptée et se trouve en voie de démolition, tandis que la nouvelle est seulement en voie de formation.

Au moment où nous sommes, la grande industrie, quoique ses origines remontent à plusieurs siècles et qu'elle ait reçu une impulsion décisive par l'invention de la machine à vapeur et des métiers mécaniques, bientôt suivie de celle des chemins de fer, de la télégraphie électrique et de tant d'autres merveilles, n'a transformé encore, même dans les pays les plus avancés, que la plus faible partie du matériel de la production et de la consommation. Partout, bien que dans des proportions inégales, la petite industrie n'a pas cessé de coexister avec la grande, partout la lutte est engagée entre la routine qui s'efforce de conserver l'ancien outillage et l'esprit de progrès qui s'applique à lui substituer un matériel et des pro-

Digitized by Google

cédés nouveaux. L'issue de cette lutte ne saurait être douteuse : l'agonie de la petite industrie pourra être plus ou moins longue, mais c'est une agonie! Sa durée dépendra, à la fois, de la rapidité du progrès des sciences positives, de la fécondité de l'industrie des inventeurs et de la puissance des moyens de résistance, dont les intérêts engagés dans l'ancienne industrie disposent pour la protéger contre la nouvelle. Cette protection est impuissante à sauver ce qui est condamné à périr, mais elle peut prolonger la lutte et les souffrances qui l'accompagnent. Cependant, en dépit des causes diverses qui retardent sa marche, l'industrie progressive n'en a pas moins commencé à changer la face du monde et à multiplier la richesse dans des proportions sans précédents dans l'histoire.

De même l'ancienne *machinery* de gouvernement, destinée à prévenir ou à réprimer les *nuisances* de toute sorte provenant de l'imperfection des choses et des hommes, n'a subi encore qu'une transformation partielle. Comme nous l'avons remarqué déjà, elle est en retard sur l'évolution industrielle, et le défaut d'accord entre ces deux évolutions qui devraient être parallèles est une nouvelle source de nuisances. Cependant, en ce qui concerne du moins les institutions économiques, les changements accomplis, si incomplets et insuffisants qu'ils soient, ont une importance décisive.

S'agit-il de la production? Au régime des corporations fermées et des marchés appropriés, sous lequel un nombre limité de maîtrises, qui se transmettaient communément par voie d'hérédité, travaillaient avec un outillage et dans des conditions presque immuables et se partageaient un débouché où aucune concurrence intérieure ou extérieure n'était admise, autrement dit, à un régime de tutelle économique adapté à la petite industrie, a succédé, au moins dans une certaine mesure, un régime de liberté

Digitized by Google

adapté à la grande. Dans ce nouvel ordre de choses, le premier venu peut fonder une entreprise avec ou sans associés, avec un capital suffisant ou insuffisant, employer les outils, les machines et les procédés qu'il juge les meilleurs, diriger ses affaires à sa guise; de même, les capitalistes peuvent donner à leurs fonds la destination qu'ils jugent la plus avantageuse et les ouvriers porter leur travail où bon leur semble. Les avantages de ce régime de liberté de la production sautent à tous les yeux. En permettant à tous les membres du personnel de l'industrie, entrepreneurs, capitalistes et ouvriers, d'appliquer leur facultés et leurs ressources à la destination qui leur paraît la plus profitable, comme aussi en les exposant à une concurrence qui les oblige à recourir aux procédés de production les plus économiques et à déployer toutes les qualités qu'exige la lutte pour l'existence, la liberté de l'industrie favorise au plus haut degré la multiplication de la richesse. — S'agit-il de la distribution? Au régime de la fixation du prix des choses, du taux de l'intérêt et des salaires par la décision arbitraire d'une des parties, investie d'un monopole de fait ou de droit, décision toujours imparfaitement tempérée par la coutume ou la loi, et qui, dans le cas de l'esclavage ou du servage, ne laissait le plus souvent au travailleur que le strict nécessaire, a succédé un régime de liberté qui permet aux parties en présence, vendeur et acheteur, prêteur et emprunteur, entrepreneur et ouvrier, de débattre à leur gré les prix de la plupart des produits et des services. Grâce à ce régime de liberté de l'offre et de la demande, produits et services peuvent recevoir la rétribution la plus équitable. — S'agit-il de la consommation? Au régime qui plaçait la multitude asservie sous l'autorité d'un maître investi du pouvoir de régler à sa guise, suivant l'impulsion de son intérêt bien ou mal entendu, la pitance et la reproduction

Digitized by Google

de son troupeau d'esclaves ou de serfs; qui soumettait les classes supérieures à une tutelle étendue à tous les actes de leur existence, qui subordonnait le mariage au consentement arbitraire d'une autorité temporelle ou spirituelle, et le prohibait en dehors du culte ou de la caste, a succédé un régime de liberté presque entière de la consommation et de la reproduction. Chacun peut désormais gouverner à sa guise sa vie aussi bien que ses affaires, et, en admettant que ce *self government* soit ce qu'il doit être, au double point de vue de l'intérêt de la société et de l'individu, il est une source de jouissances plus nombreuses et plus élevées que celles que l'on peut trouver sous la tutelle la plus éclairée et la meilleure.

Multiplication plus rapide et plus ample de la richesse, distribution plus équitable, consommation plus féconde en jouissances, tels sont les avantages qui découlent du *self government*. Seulement, ils n'en sont point les conséquences *nécessaires;* ils n'en sont que les conséquences possibles. Ils ne se produisent qu'à la condition que ceux qui possèdent le *self government* soient capables de le pratiquer. Or, l'expérience atteste que la capacité nécessaire au bon gouvernement des affaires et de la vie est loin d'être aussi répandue qu'on se l'était imaginé au début de ce régime. Ce gouvernement est presque toujours insuffisant, imparfait et trop souvent vicieux. Son insuffisance, son imperfection et ses vices sont incessamment productifs de nuisances; celles-ci se sont même multipliées au point de compenser en partie les avantages du *self government,* et qui sait? de rendre, dans certains cas, indispensable le rétablissement de l'ancienne tutelle en l'adaptant aux nouvelles conditions d'existence des sociétés.

Nous avons déjà, dans un chapitre précédent, analysé ces nuisances, dont le débordement a provoqué la réaction

Digitized by Google

du *socialisme* et du *gouvernementalisme* contre le *self government* et la concurrence. Nous reviendrons seulement sur les principales en essayant de les rattacher à leurs causes.

I. *Nuisances de la production.* — La fondation de toute entreprise, grande ou petite, qu'il s'agisse d'une manufacture, d'une mine, d'un chemin de fer, d'un magasin d'épiceries ou d'un atelier de coiffure, cause une perturbation inévitable. L'individu ou le groupe qui fonde une entreprise a en vue de réaliser un profit supérieur ou tout au moins équivalent aux profits ordinaires de l'industrie. Ce profit, il ne peut l'obtenir qu'à la condition que le supplément de produits ou de services que son entreprise va mettre au marché y comble un vide ou une insuffisance de production, ou bien encore qu'il agrandisse le marché par l'abaissement des frais de la production ou par une amélioration de la qualité des produits. Dans le premier cas, en supposant que l'apport de ce supplément comble simplement l'insuffisance de l'approvisionnement, l'entreprise nouvelle obtiendra un profit rémunérateur tout en faisant baisser les bénéfices des autres entreprises au niveau des siens. Dans le second cas, elle réalisera des profits extraordinaires jusqu'à ce que les autres aient imité les progrès auxquels elle est redevable de sa fortune; toutes seront réduites alors aux profits ordinaires, c'est-à-dire à la rémunération strictement nécessaire au travail et au capital engagés dans cette branche de la production. Survient, sur ces entrefaites, un nouvel entrepreneur, qui, soit mauvais calcul, soit confiance dans sa supériorité industrielle, vient mettre au marché un second supplément de produits ou de services sans en abaisser les frais de production. Le marché se trouvant déjà suffisamment pourvu, l'apport de cette quantité surabon-

Digitized by Google

dante fait baisser les prix de la totalité du *stock* et, avec eux, les profits de l'ensemble des entrepreneurs; ces profits tombent au-dessous du taux rémunérateur. La perturbation va naturellement en s'aggravant s'il survient une troisième entreprise, puis une quatrième. L'avilissement des prix provoque, à la vérité, un accroissement de la consommation, accroissement qui est plus ou moins grand selon la nature de la marchandise, mais qui ne suffit point pour relever les prix de manière à reconstituer les profits ordinaires et nécessaires. Que se passe-t-il alors? S'il y a vingt-cinq entreprises où vingt suffisent, cinq devront disparaître et disparaîtront après une période plus ou moins longue de crise et de souffrances communes. Les plus faibles, les plus mal constituées, dirigées et desservies succomberont, en sorte qu'en fin de compte l'industrie, après avoir traversé la crise provoquée par l'excès de la concurrence, se trouvera plus forte qu'elle n'était auparavant. La concurrence est le véhicule de la *sélection industrielle,* et la nuisance accidentelle et temporaire que causent ses erreurs et ses excès est peu de chose en comparaison du bien permanent qui résulte de cette sélection progressive.

Toutefois, il arrive, dans cette lutte pour l'existence, que quelques-uns des concurrents aient recours à des procédés déloyaux et nuisibles pour s'emparer du marché, au détriment de leurs rivaux; qu'ils falsifient leurs denrées, par exemple, afin d'attirer les acheteurs par l'apparence d'une réduction de prix. Si les acheteurs sont incapables de découvrir la fraude, s'ils ne savent pas distinguer la mauvaise marchandise de la bonne, tous les concurrents seront obligés d'imiter cette pratique malhonnête, la fraude agissant exactement comme une machine ou un procédé qui abaisse les frais de production. De là, une *nuisance* qui démoralise les pro-

Digitized by Google

ducteurs en portant un préjudice matériel aux consommateurs.

L'instabilité des marchés de consommation est une autre source de *nuisances*. Cette instabilité provient de plusieurs causes.

La capacité des marchés de consommation de la multitude des produits et des services que la production y apporte est déterminée : 1° par les besoins et les habitudes des consommateurs ; 2° par leurs ressources ; 3° par le prix des produits et des services. Dans les circonstances ordinaires, les besoins et les ressources des consommateurs, aussi bien que le prix des produits, ne se modifient qu'avec lenteur et d'une manière presque insensible. Toutefois, ils sont exposés à des accidents naturels ou artificiels qui jettent la perturbation dans le marché. Telles sont, en premier lieu, les inégalités des récoltes des denrées nécessaires à la vie. Quand il y a disette, la masse des consommateurs, obligée de consacrer une portion plus considérable de son revenu à l'achat de ses aliments, ne peut appliquer une somme aussi forte aux produits ou aux services de luxe et de confort ou bien encore à l'épargne. A la vérité, les producteurs de denrées alimentaires dont le revenu s'est accru — car les prix s'augmentent toujours dans une proportion supérieure à la diminution des quantités — peuvent acheter et épargner davantage, ce qui rétablirait à peu près l'équilibre si les uns et les autres s'approvisionnaient au même marché, mais il n'en est pas ainsi : le supplément d'aliments nécessaire pour combler le vide causé par l'insuffisance de la récolte vient ordinairement de contrées éloignées, où la demande des articles de luxe et de confort ainsi que l'épargne croissent, tandis qu'on les voit diminuer dans les pays où sévit la disette. En second lieu, les guerres et les perpétuels changements dans les tarifs douaniers jettent,

Digitized by Google

de même, la perturbation dans les marchés de consommation, élargissant brusquement ceux-ci, rétrécissant ceux-là et rendant précaire la situation de toutes les branches de travail qui en dépendent. En troisième lieu, le progrès qui abaisse les prix de certains articles de consommation, en augmente le débouché aux dépens d'autres articles; tel a été, notamment, l'effet des progrès de la fabrication des cotonnades qui ont remplacé, en partie, la toile et les lainages; tel a été aussi l'effet de la propagation du goût du sucre, du tabac, des boissons spiritueuses, des vêtements de luxe, dont la consommation a empiété sur celle de denrées ou de services souvent plus utiles ou moins nuisibles. Mais, dans ce cas, le changement est lent, et, d'ailleurs, le progrès général de la richesse, en agrandissant l'ensemble des débouchés, compense les déperditions partielles qui s'y produisent et empêche la modification survenue dans l'assiette de la consommation de jeter le trouble dans la production.

Ces différentes causes de perturbation, les unes naturelles, les autres artificielles, sont un des facteurs des crises qui viennent bouleverser périodiquement le monde des affaires sous le nouveau régime de la liberté industrielle et commerciale, mais elles n'en sont point le facteur le plus important. Il y en a un autre, qui agit d'une manière générale et continue, et qui consiste dans l'insuffisance morale et professionnelle du personnel de la production. Sur un millier d'entreprises, entre lesquelles se partage une industrie, on en compte tout au plus une centaine dont la gestion et la mise en œuvre puissent être considérées comme bonnes, bien peu sont excellentes, et il n'en est point d'absolument irréprochables. Quant aux neuf cents autres, elles forment une série descendante du passable au mauvais. Ces vices de la pratique industrielle ne manquent pas de porter leurs fruits. Les entreprises

Digitized by Google

mal constituées, mal dirigées et desservies s'affaiblissent, leur existence devient précaire, elles finissent par vivre d'expédients et un moment arrive où, à bout de ressources et de crédit, elles succombent. Une chute alors en entraîne une autre : c'est la crise. Les entreprises viciées disparaissent, et d'autres prennent la place qu'elles ont laissée vacante. Seulement, la même cause qui a déterminé cet effondrement, savoir l'insuffisance du personnel, continuant de subsister, elle continue aussi à produire les mêmes effets. De là, le phénomène de la périodicité des crises. Cependant, cette périodicité n'a rien d'immuable. Si un progrès survenait dans la pratique industrielle, si les entreprises venaient à être mieux constituées, gérées et desservies, si, d'un autre côté, les causes accidentelles qui se joignent à cette cause permanente de perturbation se faisaient moins sentir, on verrait s'allonger la périodicité des crises : de dix ans environ, sa durée actuelle, elle serait portée à quinze ans et davantage[1].

[1] Parmi les théories auxquelles les crises ont donné lieu, la plus récente et non la moins originale est celle de M. Stanley Jevons, qui les attribue aux inégalités causées sur les « taches » dans l'émission de la chaleur du soleil.

« Les bonnes vendanges sur le continent d'Europe, dit-il (*l'Économie politique*, traduction de M. Henry Gravez), et les sécheresses dans l'Inde, reviennent tous les dix ou onze ans, et il semble probable que les crises commerciales sont reliées à une variation périodique du temps, affectant toutes les parties du globe, et qui provient sans doute d'un accroissement dans les couches de chaleur reçues du soleil, à des intervalles moyens de dix années et une fraction. Une provision plus grande de chaleur augmente les récoltes, rend le capital plus abondant et le commerce plus lucratif et aide ainsi à créer ces espérances d'où sort la fièvre de la spéculation. Une diminution dans la chaleur du soleil amène de mauvaises récoltes et dérange beaucoup d'entreprises dans les différentes parties du monde. On peut alors prévoir la fin de la fièvre et une crise commerciale. »

Seulement, il faudrait établir que les variations périodiques du commerce coïncident exactement avec celles du temps. Or, d'après un statisticien des plus autorisés, M. Maurice Block (Revue des publications économiques étrangères. *Journal des Économistes*, juin 1879) cette coïncidence n'est établie que par à peu près. « Que dirait-on, ajoute-t-il, de journées capricieuses de 23 heures, 24 heures, 25 heures, ou d'années astronomiques inégales? Mais admettons qu'il y ait le plus souvent coïncidence entre les taches solaires et une mauvaise récolte, cela ne prouverait nullement qu'il y a un rapport entre les deux faits, ce serait comme si *post hoc* était toujours

Digitized by Google

Sous l'ancien régime des corporations fermées et des marchés appropriés, les crises étaient presque inconnues; en tous cas, la séparation et l'isolement des marchés les empêchaient de se propager et de se généraliser. La capacité du personnel de la production était alors, à bien des égards, moindre qu'elle ne l'est aujourd'hui, mais ce personnel était adapté de longue main à la petite industrie, tandis que le nôtre en est encore à faire son apprentissage de la grande. D'ailleurs, des entreprises en nombre limité, desservant un marché de consommation toujours le même, suivant dans leur constitution, leur gestion et leurs procédés une routine consacrée par les siècles — et dont il était interdit, non sans raison, de s'écarter, car elle consistait dans l'ensemble des pratiques que l'observation et l'expérience avaient fait reconnaître comme les mieux adaptées à l'état de l'industrie et aux circonstances ambiantes des entreprises placées sous ce régime de tutelle — se trouvaient presque entièrement à l'abri des crises qui atteignent maintenant l'industrie libre. Elles jouissaient d'une *stabilité* qui a cessé d'exister. Seulement, cette stabilité que procuraient la limitation et la tutelle des entreprises, jointes à l'appropriation des marchés, était acquise aux dépens du progrès. Le problème à résoudre consiste à la rétablir, sans nuire au progrès, sous le régime des entreprises libres et des marchés de concurrence.

II. *Nuisances de la distribution.* — Si de la production nous passons à la distribution de la richesse, nous devrons constater que la substitution, accomplie généralement par les procédés violents ou tout au moins incorrects, du régime de la liberté à celui de la tutelle, n'a pas engendré

propter hoc. Les famines sont tantôt l'effet de la pluie, tantôt l'effet de la sécheresse; d'un autre côté, la même année peut être excellente dans une contrée et mauvaise dans l'autre, c'est pourtant le même soleil qui agit. »

Digitized by Google

de moindres nuisances. La richesse produite par l'industrie progressive et distribuée sous forme de revenus, entre les différents coopérateurs de la production, capitalistes et travailleurs, est devenue incomparablement plus grande, mais les inégalités de sa distribution sont devenues aussi, sinon plus marquées, du moins plus variables : les revenus pris dans leur ensemble sont plus élevés, mais ils ne sont guère moins inégaux, parfois même ils le sont davantage, et ils sont moins stables. Sous l'ancien régime, le partage de la richesse produite était influencé sinon déterminé, à défaut de la concurrence, par les institutions et les coutumes. En premier lieu, celles-ci intervenaient dans le règlement des prix, c'est-à-dire de la somme que les producteurs étaient autorisés à demander aux consommateurs pour rétribuer leurs services : l'évaluation de cette somme était le fruit de l'observation et de l'expérience qui avaient créé les institutions et les coutumes. En second lieu, elles intervenaient encore pour déterminer le partage utile de cette même somme, ou, s'il n'y avait pas eu d'échange, le partage des fruits de la production entre ses coopérateurs, et il n'était aucune branche du domaine du travail qui échappât entièrement à leur action régulatrice. Sans doute, l'esclave était à la merci du maître, sa condition ne différait pas de celle des autres bêtes de somme, mais l'expérience n'avait pas manqué de faire connaître la quantité de travail quotidien qu'on pouvait lui demander sans altérer sa constitution et amoindrir ses forces, en même temps que la somme d'entretien qui lui était nécessaire; or, comme les propriétaires avaient intérêt à conserver en bon état leurs troupeaux d'esclaves, le régime de travail et d'entretien le plus utile avait fini par prévaloir, et l'opinion condamnait les mauvais propriétaires qui s'écartaient de ce régime coutumier, de même qu'elle condamnait tous ceux qui ne suivaient point les

Digitized by Google

pratiques considérées, de génération en génération, comme les meilleures en toute matière. La coutume déterminait aussi la somme de redevances et de services qui pouvait être utilement exigée du serf ou du colon, avec la somme de protection et de tutelle qui lui était nécessaire, et comme l'état de la production et des débouchés agricoles demeurait presque immuable, la coutume restait la même ou ne changeait qu'insensiblement dans le cours des siècles. Enfin, la coutume réglait les rapports des entrepreneurs réunis en corporations et des ouvriers réunis en confréries ou en sociétés de compagnonnage. Elle déterminait la durée de la journée de l'ouvrier, la nature et l'étendue des obligations auxquelles il était assujetti, le taux et le mode de sa rétribution. Et comment cette coutume tutélaire s'était-elle créée et établie? Par l'observation et l'expérience des conditions nécessaires, non seulement pour entretenir l'ouvrier en bon état, mais encore pour assurer le renouvellement, dans la proportion et la qualité utiles, du personnel auxiliaire de la production, à une époque et dans des marchés où la difficulté des communications et la coutume elle-même s'opposaient à ce que l'industrie recrutât son personnel au dehors. Ce qui prouve que l'observation et l'expérience sur lesquelles se fondait la coutume ne s'écartaient point trop de la justice, c'est qu'on ne rencontre guère qu'à l'état d'exception, sous l'ancien régime, l'hostilité du maître et de l'esclave ou du serf, du propriétaire de maîtrise et du compagnon; en d'autres termes, l'antagonisme du capital et du travail qui est devenu le trait caractéristique du nouveau régime.

La grande industrie et la liberté du travail ont mis fin au règne de la coutume; elles l'ont remplacée par un régulateur infiniment plus parfait qui est la concurrence. Malheureusement, des causes diverses ont agi pour entraver le fonctionnement de ce régulateur dans la dis-

Digitized by Google

tribution de la richesse en général et dans le règlement des salaires en particulier.

La concurrence ne peut exercer utilement l'office de régulateur qu'à la condition d'être illimitée. Or, combien il existe encore de marchés dans lesquels elle est restreinte d'un côté ou d'un autre, où l'offre est limitée par des obstacles, soit naturels soit artificiels, en présence d'une demande sans limites et *vice versa,* où, par conséquent, les prix des produits ne pouvant se fixer à leur taux nécessaire, la rétribution des producteurs est surabondante ou demeure insuffisante! Ce qui se passe pour la fixation des prix des produits et la rétribution des producteurs se passe aussi pour le partage de cette rétribution entre les coopérateurs de la production : le capital et le travail.

Dans les industries libres, qui ont pris la place des industries incorporées, sous l'influence des inventions et des découvertes que nous avons précédemment signalées, aucune coutume ne réglait plus les rapports des entrepreneurs et des ouvriers. Ces rapports se trouvaient abandonnés aux convenances des deux parties et le salaire était réglé à la suite d'un débat libre, ou réputé tel, qui s'établissait entre elles. Mais leur situation respective était, surtout au début de la nouvelle ère industrielle, singulièrement inégale. Soit qu'on le considérât dans le temps ou dans l'espace, le marché de l'entrepreneur était plus étendu que celui de l'ouvrier. L'entrepreneur pouvait se passer plus longtemps du travail de l'ouvrier que celui-ci ne pouvait se passer du salaire de l'entrepreneur, d'où il résultait que le premier pouvait contenir ou limiter sa demande *dans le temps* tandis que le second se trouvait dans l'impossibilité de réserver son offre. *Dans l'espace*, le marché de l'ouvrier était plus restreint encore. Le défaut de ressources et d'informations, joint à la difficulté des communications, l'empêchait de se déplacer,

Digitized by Google

tandis que l'entrepreneur pouvait, en cas de nécessité, se procurer du travail sur d'autres marchés. En outre, les chefs d'industrie possédant une influence politique supérieure à celle de leurs humbles auxiliaires, ils en usaient pour faire prohiber la sortie des ouvriers, interdire les coalitions et les grèves, etc., etc. La conséquence de cette inégalité d'étendue des deux marchés, dans le temps et dans l'espace, a été que l'entrepreneur a pu élever au *maximum* la durée du travail qu'il exigeait de l'ouvrier et abaisser au *mininum* le taux du salaire qu'il lui fournissait en échange[1]. Ajoutons qu'aucune considération tirée

[1] Dans toutes les parties de l'Europe, dit Adam Smith, pour un ouvrier qui est indépendant, il y en a vingt qui servent sous un maître; et partout, quand on parle du salaire du travail, on entend ou l'on suppose deux personnes, l'ouvrier et le propriétaire de capitaux qui l'emploie. Ce qui décide partout du salaire ordinaire du travail, c'est le contrat fait ordinairement entre ces deux personnes, dont les intérêts ne sont point du tout les mêmes. Les ouvriers veulent gagner le plus, les maîtres donner le moins qu'il se peut. Ils sont disposés à se liguer, les uns pour hausser, les autres pour baisser le prix du travail.

Il n'est pas difficile de prévoir de quel côté doit rester ordinairement l'avantage et quelle est celle des deux parties qui forcera l'autre à se soumettre aux conditions qu'elle impose. Les maîtres étant en plus petit nombre, il leur est bien plus facile de s'entendre. D'ailleurs, la loi les autorise, ou du moins ne leur défend pas de se liguer, au lieu qu'elle le défend aux ouvriers. Nous n'avons point d'acte du parlement contre la conspiration de baisser la main-d'œuvre et nous en avons plusieurs contre celle de la hausser. Ajoutons que dans ces sortes de disputes, les maîtres peuvent tenir bien plus longtemps. Un propriétaire, un fermier, un maître manufacturier, un marchand peuvent généralement vivre une année ou deux des fonds qu'ils ont par devers eux, sans employer un seul ouvrier. La plupart des ouvriers ne pourraient pas subsister une semaine, fort peu l'espace d'un mois et presque aucun l'espace d'un an sans travailler. A la longue, le maître ne peut pas plus se passer de l'ouvrier que l'ouvrier du maître. Mais le besoin qu'il en a n'est pas si urgent.

Il est rare, dit-on, qu'on entende parler d'une ligue de la part des maîtres, et on parle souvent de celles que font les ouvriers. Mais quiconque imagine là-dessus que les maîtres ne s'entendent pas, connaît aussi peu le monde que le sujet dont il s'agit. Il y a partout une conspiration tacite mais constante parmi les maîtres pour que le prix actuel du travail ne monte point. S'écarter de cette loi ou convention tacite est partout l'action d'un faux-frère et une sorte de tache pour un maître parmi ses voisins et ses égaux. Il est vrai qu'on entend rarement parler de cette ligue, parce qu'elle est d'usage et qu'elle n'est, pour ainsi dire, que l'état naturel des choses qui ne fait point sensation. Les maîtres se concertent aussi quelquefois pour faire baisser le salaire du travail au-dessous de son prix actuel. Ce projet est conduit dans le plus grand silence et le plus grand secret jusqu'au moment

Digitized by Google

de son intérêt n'intervenait plus pour l'empêcher d'abuser du pouvoir que lui conférait la supériorité de sa situation. La classe ouvrière, affranchie de toute tutelle en matière de reproduction, était devenue extraordinairement prolifique. On n'avait donc aucune raison de ménager ses forces, car la mine de travail que la liberté avait ouverte semblait inépuisable. Enfin, l'avilissement des salaires, en abaissant les frais de la production, s'imposait comme s'était imposée la falsification des denrées, et il apparaissait comme une nécessité ou une fatalité du régime de la concurrence. Mais que résultait-il de cette *nuisance?* D'abord que la classe ouvrière surmenée subissait, dans les principaux foyers d'industrie, une véritable dégénérescence physique et morale, et que le travail baissait en qualité, sinon encore en quantité. Ensuite, qu'un sentiment d'hostilité à l'égard des entrepreneurs d'industrie se créait et grandissait rapidement parmi les ouvriers. Dans leur ignorance, ils rendaient la concurrence et le régime du salariat responsables d'un mal dont ils étaient

de l'exécution, et si les ouvriers cèdent sans résistance, comme il arrive quelquefois, quoiqu'ils sentent toute la rigueur du coup, le public n'en parle point. Cependant, ils opposent souvent une ligue défensive et dans certaines occasions ils n'attendent pas qu'on les provoque; ils forment d'eux-mêmes une conspiration pour que les maîtres augmentent leur salaire. Les prétextes ordinaires dont ils se servent sont, tantôt la cherté des denrées, tantôt la grandeur des profits que les maîtres font sur leur ouvrage. Mais, soit que leurs ligues soient offensives ou défensives, elles font toujours grand bruit. Pour faire décider promptement la question, ils ne manquent jamais de remplir le monde de leurs clameurs et ils poussent quelquefois la mutinerie jusqu'à la violence et aux outrages les moins pardonnables. Ils sont forcenés et agissent avec toute la folie et l'extravagance de gens désespérés qui se voient dans l'alternative de mourir de faim ou d'obtenir sur le champ par la terreur ce qu'ils demandent à leurs maîtres. Ceux-ci, de leur côté, crient tout aussi haut et ne cessent d'invoquer le magistrat civil et l'exécution rigoureuse des lois portées avec tant de sévérité contre les complots des domestiques, des ouvriers et des journaliers. En conséquence, les ouvriers ne retirent presque jamais aucun avantage de la violence et de ces associations tumultueuses qui, généralement, n'aboutissent à rien qu'à la punition et à la ruine des chefs, tant parce que le magistrat civil interpose son autorité que parce que les ouvriers sont dans la nécessité de se soumettre pour avoir du pain. (Adam Smith, *Richesse des nations,* l. I^er^, chap. viii.)

Digitized by Google

incapables d'analyser les causes, et ils se laissaient séduire par les panacées du socialisme. Cependant, à mesure que les moyens de communication se sont multipliés et perfectionnés, le marché de l'ouvrier s'est agrandi dans l'espace, et, dans les pays où les habitudes de prévoyance et l'esprit d'épargne commencent à se généraliser, ce marché s'agrandit aussi dans le temps; enfin, les lois sur les coalitions, les grèves, l'émigration qui retenaient l'ouvrier dans un état de demi-servitude, sans lui accorder en échange les garanties que la servitude comporte, ont été abrogées ou modifiées, tandis que d'autres lois limitaient l'abus du travail des enfants et des femmes; mais ces remèdes, inégalement efficaces, ont simplement atténué la *nuisance* causée par l'inégalité originaire des deux marchés et ils n'ont pas suffi pour rétablir l'harmonie entre le capital et le travail.

III. *Nuisances de la consommation.* — Aux *nuisances* dont le *self government*, appliqué d'une manière imparfaite ou vicieuse, a été la source dans la production et la distribution de la richesse, viennent s'ajouter celles de la consommation.

La production, dans la multitude de ses branches, fournit la masse des moyens d'existence qui se distribuent entre ses coopérateurs et constituent leurs revenus. Tous les membres de la société vivent d'un revenu provenant, soit de leurs capitaux, soit de leur travail, à la seule exception de ceux qui vivent sur le revenu d'autrui. Mais, en ce cas encore, c'est le revenu qu'ils tirent d'une sinécure, de la charité publique ou privée, du vol ou du brigandage qui leur procure les moyens de subsister. La consommation se résout dans l'emploi du revenu; elle ne joue pas, dans l'économie des sociétés, un moindre rôle

Digitized by Google

que la production, et il n'est pas plus facile d'employer utilement un revenu que de le créer.

Nous avons analysé précédemment les différentes obligations auxquelles le revenu doit pourvoir. Elles concernent l'individu lui-même, les êtres dont il est responsable et la société dont il est membre. Si elles ne sont point remplies dans la mesure où elles doivent l'être, il en résulte des *nuisances* privées ou publiques, lesquelles d'ailleurs se répercutent les unes sur les autres. Elles dérivent, comme nous l'avons remarqué, de la nature de l'homme et de la société. L'homme n'a qu'une existence limitée dans le temps, et une partie de sa vie, l'enfance, l'extrême vieillesse, auxquelles s'ajoutent des périodes variables de maladies et de chômages, est improductive. Il faut donc qu'il divise son revenu en deux parts : l'une destinée à la consommation actuelle, l'autre épargnée pour la consommation à venir. La première doit être aménagée et dépensée de manière à satisfaire à toutes ses obligations envers lui-même, envers les siens et envers la société; la seconde doit être calculée en vue de lui permettre de remplir encore ces mêmes obligations lorsque ses facultés productives viennent à s'affaiblir ou à lui faire défaut. Avant tout, il doit s'abstenir de toute consommation de nature à diminuer sa capacité à se créer un revenu, il doit éviter tout excès qui affaiblisse le corps ou l'esprit, l'abus des liqueurs fortes, des plaisirs énervants, etc. Il doit encore, en fondant une famille, pourvoir à l'entretien et à l'éducation des êtres qu'il appelle à la vie, de manière à les mettre en état de se créer à leur tour des moyens d'existence. Il doit enfin remplir ses obligations envers la société en s'acquittant de sa part d'impôts ou en fournissant sa part de services au gouvernement et de secours à ses semblables. Voilà en quoi consiste l'emploi ou la consommation utile du revenu. Tout

Digitized by Google

manquement à ces obligations si nombreuses, si diverses, et parfois si difficiles à remplir dans la mesure où elles doivent l'être, cause des *nuisances*, et ces nuisances, en se multipliant et en s'accumulant, affaiblissent l'individu, détériorent la race et contribuent plus encore que celles de la production et de la distribution à amener la ruine et la dissolution des sociétés.

Mais l'homme est un être naturellement ignorant, passionné et imprévoyant. Il possède rarement, dans une mesure suffisante, l'intelligence, les lumières et la force morales nécessaires pour gouverner utilement sa consommation. Il est donc continuellement exposé à commettre des manquements, des erreurs, des fautes, qui se traduisent en des *nuisances* pour lui-même et pour autrui. De là, la nécessité d'une tutelle qui supplée à son défaut d'esprit de conduite et de moralité. Nous avons vu comment cette tutelle s'était établie et organisée dans le passé; comment les manquements aux obligations, qui doivent être remplies sous peine de *nuisances*, étaient prévenus au moyen d'une série et d'un agencement de freins physiques et moraux; comment les institutions politiques, civiles et pénales d'une part; comment la coutume formée par les observations et l'expérience capitalisées des générations antérieures; comment l'opinion de la génération présente; enfin, comment la loi religieuse s'unissaient pour empêcher la production des nuisances, suppléant ainsi à l'insuffisance de la capacité et de la moralité individuelles au sein des classes dominantes; comment, dans les couches inférieures des sociétés, la servitude prévenait, par des procédés plus rudes mais encore plus efficaces, ces mêmes nuisances.

Les freins et la tutelle, qui suppléaient à l'imperfection du *self government* individuel dans les classes dominantes, se sont, pour la plupart, affaiblis; la servitude a

Digitized by Google

été abolie. Qu'en est-il résulté? L'expérience a-t-elle démontré que cette *machinery* préventive ou répressive des nuisances était superflue, que l'individu émancipé possédait la capacité physique, intellectuelle et morale nécessaire, non seulement pour se créer un revenu qui pût suffire à l'accomplissement de toutes ses obligations, mais encore pour gouverner l'emploi de ce revenu sans nuire à lui et aux autres? Non, tel n'a pas été, comme chacun sait, le résultat de l'affaiblissement des freins répressifs et de la diminution de la tutelle dans les classes supérieures, de l'abolition de la servitude dans les classes et dans les races inférieures. Cette expérience a démontré, au contraire, qu'à l'exception d'une faible minorité, ni les unes ni les autres ne possèdent la capacité requise pour un entier *self government;* elle a démontré encore que l'avènement de la grande industrie, en élargissant l'assiette de la production et en la rendant à la fois plus féconde et moins stable, avait augmenté la difficulté de bien employer son revenu en même temps que celle de le créer.

Dans les couches supérieures de la société, l'insuffisance du *self government* en matière de consommation est, sans aucun doute, moindre que dans les couches inférieures. Mais on ne saurait nier qu'elle existe. Bien peu d'hommes, même dans la fraction la plus aisée, la plus éclairée et la plus morale de la population, font de leur revenu un emploi complètement utile; bien peu remplissent, comme elles doivent l'être, toutes leurs obligations envers eux-mêmes et envers autrui. Les uns s'affaiblissent physiquement et se dégradent moralement par le mauvais choix et l'abus des plaisirs; ils contractent des unions fondées sur l'intérêt et donnent le jour à des enfants malsains ou vicieux, dont ils sont incapables d'ailleurs de diriger l'éducation, et qu'ils pervertissent par le

Digitized by Google

spectacle de leurs vices; ils se montrent insensibles aux souffrances et aux misères de leurs semblables. Les autres ne se bornent pas à mal employer leur revenu, ils dissipent leur capital. Ces manières d'agir nuisibles amènent fatalement la décadence et la destruction des familles des classes supérieures, en exerçant en outre, sur les autres, la nuisance contagieuse du mauvais exemple.

Comment le gouvernement de la consommation ne serait-il pas plus imparfait encore et plus vicieux dans les classes inférieures? C'est à peine si la somme du revenu y suffit à l'accomplissement des obligations de l'individu envers lui-même, les siens et la société. Le plus souvent les nuisances de la production et de la distribution réduisent ce revenu au strict nécessaire, c'est-à-dire au minimum indispensable à l'individu pour remplir ses obligations diverses, en admettant que son aptitude à gouverner sa consommation soit aussi parfaite que possible, parfois même il tombe au-dessous du strict nécessaire. Dans ces conditions, on conçoit que l'aménagement utile du revenu soit particulièrement difficile, car les privations qu'il faut s'imposer pour faire la part de chaque obligation sont plus rudes, la police qu'il faut exercer sur soi-même doit être plus sévère, l'équilibre entre la recette et la dépense pouvant être rompu au moindre excès. Le gouvernement utile de la consommation exige donc une plus forte dose de moralité et d'énergie. Or, c'est précisément dans les couches inférieures de la société que l'on rencontre le moins de capacité gouvernante. La tutelle impliquée dans la servitude, ayant cessé d'y suppléer, qu'est-il arrivé? C'est que les classes émancipées se sont montrées moins capables encore de bien employer leur revenu que de l'acquérir; c'est qu'elles ont laissé en souffrance la plupart des obligations entre lesquelles se partage la consommation utile. Généralement dépourvu de prévoyance, l'ou-

Digitized by Google

vrier ne se préoccupe que des besoins du jour, il ne met rien en réserve pour les maladies, les chômages, la vieillesse. Sa consommation alimentaire est viciée par l'abus des liqueurs fortes; le cabaret lui enlève le plus clair de ses ressources, tout en altérant sa constitution physique et morale. Il se marie et met des enfants au monde sans avoir la moindre idée des obligations qu'impose la formation d'une famille. Faute de moyens suffisants pour entretenir sa femme, élever ses enfants et leur donner l'éducation nécessaire, il oblige l'une à abandonner le ménage pour l'atelier; il condamne les autres à un travail prématuré et dépassant leurs forces. Au lieu d'un père, ils trouvent en lui, trop souvent, un maître ivrogne et fainéant qui les exploite comme des esclaves, sans avoir même pour eux les soins d'un propriétaire intelligent pour son troupeau humain. Ceux qui arrivent à l'âge d'homme, affaiblis par un travail hâtif, le manque de soins et des habitudes précoces de débauche, prises dans un milieu vicié, valent moins que leurs pères : écrémée d'ailleurs par l'impôt du sang, qui enlève la fleur de chaque génération, la classe ouvrière va s'affaiblissant et se gâtant, même sous le rapport professionnel; les bons ouvriers deviennent de plus en plus rares. Comme les sauvages, ils ont emprunté d'abord les vices de la civilisation; le contact des classes civilisées, en l'absence d'un appareil de tutelle, leur a été funeste, et il l'a été d'autant plus que ce contact était plus fréquent et plus proche. Aucune classe ne s'est plus gâtée que celle des domestiques sous le régime du *self government*.

L'agrandissement du milieu où vivait la masse du peuple a contribué, autant que l'abolition de la servitude et l'affaiblissement de la plupart des freins qui la contenaient, à multiplier les nuisances de sa consommation. Sous l'ancien régime, la classe ouvrière était immobilisée, ici dans

Digitized by Google

un domaine seigneurial, là dans le marché d'une corporation. Comme le milieu où elle vivait et se perpétuait était naturellement resserré, comme on ne pouvait en changer qu'avec une extrême difficulté, l'action des freins préventifs ou répressifs des nuisances y avait une pleine efficacité. Nul ne pouvait impunément désobéir aux injonctions de la coutume et de la religion, s'affranchir des obligations de la tutelle seigneuriale ou corporative, ni se soustraire à la censure de l'opinion. Un acte nuisible, ou réputé tel, ne demeurait pas longtemps ignoré dans le petit cercle où s'écoulait, de génération en génération, l'existence de chacun, et comment aurait-on échappé à la pénalité physique ou morale qu'infligeait, en pareil cas, l'autorité temporelle ou spirituelle, ou simplement l'opinion? L'esclave ou le serf ne pouvait fuir le domaine où il avait ses moyens d'existence, à moins d'aller mener dans les bois l'existence d'une bête fauve; le compagnon ne pouvait trouver du travail hors des limites du marché de la corporation à laquelle il était attaché ou de la société de compagnonnage à laquelle il était affilié. Avec l'avènement de la grande industrie et de la liberté du travail, cette situation a complètement changé. Le milieu où vivait la masse du peuple s'est successivement élargi et les déplacements sont devenus de plus en plus faciles. L'action des freins préventifs ou répressifs des nuisances s'est trouvée ainsi singulièrement affaiblie. Dans les communes agricoles, par exemple, où les freins de la religion, de la coutume et de l'opinion se sont conservés intacts plus longtemps qu'ailleurs, l'individu qui commet une faute ou un manquement à ses obligations peut désormais aisément se soustraire à la déconsidération publique, en allant se perdre dans la foule d'une grande ville. Dans ces énormes foyers de population, comment les freins moraux pourraient-ils agir d'une manière efficace? Venus de tous les

Digitized by Google

points de l'horizon, sans lien qui les rattache, travaillant aujourd'hui dans un atelier, demain dans un autre, les ouvriers des villes ne peuvent contrôler mutuellement leurs actes, et l'opinion qui se forme à l'atelier et au cabaret, leurs seuls lieux de réunion, ne vise guère que leurs relations avec les entrepreneurs d'industrie. Cette opinion est naturellement ignorante et passionnée; elle agit comme un excitant à commettre des nuisances plutôt que comme un frein pour les réprimer. La foi religieuse s'est affaiblie quand elle ne s'est pas éteinte, et aucun autre frein moral n'a encore pris sa place. La répression pénale à peu près seule est demeurée debout, mais elle n'atteint que le petit nombre des nuisances énumérées dans le Code, et elle est demeurée, même dans les pays les plus avancés, imparfaite et incertaine.

Maintenant, si l'on considère, dans sa généralité, l'influence délétère de cette multitude de *nuisances* combinées de la production, de la distribution et de la consommation, devra-t-on s'étonner si la condition de la société ne s'est point améliorée dans la proportion de l'augmentation de la puissance productive de l'homme, depuis l'avènement de la grande industrie?

Les sociétés qui vivaient de la petite industrie étaient pauvres en comparaison des nôtres, mais leurs membres possédaient, à un plus haut degré que nous, la stabilité des moyens d'existence. Ceux qui appartenaient aux classes dominantes ou libres en étaient redevables au régime des corporations fermées et des marchés appropriés, où chacun exerçait héréditairement la même fonction ou la même industrie avec un ressort ou un débouché immuable. Dans les couches sociales inférieures, la stabilité était le produit de la servitude qui assurait l'existence de l'esclave ou du serf en l'attachant à la glèbe. La grande industrie et la concurrence ont multiplié la richesse, mais

Digitized by Google

aux dépens de la stabilité. Il n'y a plus de fonctions héréditaires, et, à l'exception des monopoles, il n'y a plus de marchés appropriés. Toutes les situations sont devenues plus ou moins précaires. Toutes les entreprises, avec le personnel dont les moyens d'existence en dépendent, sont exposées à succomber dans le *struggle for life*. D'un autre côté, l'effondrement ou l'affaiblissement de l'antique appareil de tutelle, qui suppléait à l'insuffisance de la capacité de chacun à gouverner ses affaires et sa vie, a causé une énorme déperdition de forces et de richesses, et, dans les classes émancipées de la servitude, en particulier, une rupture presque générale de la balance des recettes et des dépenses. Quoique la masse des revenus se soit énormément accrue, quoique les salaires des classes ouvrières, en dépit des nuisances de la production et de la répartition, représentent une somme de moyens d'existence bien supérieure à celle des esclaves ou des serfs de l'ancien régime, ces moyens d'existence accrus sont cependant demeurés insuffisants, et il a fallu les compléter à l'aide des ressources de la charité publique ou privée. Dans les sociétés où l'accroissement de la richesse a été le plus ample et le plus rapide, des millions d'hommes ne réussissent pas à couvrir entièrement eux-mêmes leurs frais d'existence. Ils vivent, les uns en partie, les autres en totalité, aux dépens d'autrui. C'est là évidemment un état de choses anormal. Si, dans des sociétés et à des époques où la production de la richesse était infiniment moins abondante qu'elle ne l'est devenue depuis l'avènement de la grande industrie, la généralité de la population réussissait à équilibrer sa dépense avec sa recette, n'en devrait-il pas être ainsi, à plus forte raison, aujourd'hui? Puisque le nombre et la quotité des revenus se sont accrus, même dans les couches les plus basses de la société, le déficit, au lieu de s'étendre, n'aurait-il pas dû se resserrer et s'amoin-

Digitized by Google

drir de jour en jour? S'il en a été autrement, si le *paupérisme* a débordé en même temps que la richesse s'est multipliée, qu'en faut-il conclure? N'est-ce pas que l'insuffisance de la capacité nécessaire au *self government* de la production, de la distribution et de la consommation a compensé en partie les bienfaits du progrès de l'industrie?

Cette insuffisance de la capacité requise pour le gouvernement des affaires et de la vie existait sans doute dans les sociétés de l'ancien régime, elle était même plus grande alors qu'elle ne l'est de nos jours, car les lumières de toute sorte étaient moins répandues, mais il y était suppléé par un appareil de tutelle qui a fini par s'user et se détraquer, et dont les restes ne sont plus adaptés au régime de la grande industrie et de la concurrence. Cependant, cet appareil se transforme à son tour pour s'approprier aux nouvelles conditions d'existence des sociétés, mais sa transformation est laborieuse et lente. En attendant, nous souffrons à la fois des maux que causent des institutions qui ont cessé d'être adaptées à l'état présent des choses et des hommes, et de l'absence ou de l'insuffisance de celles qui doivent prendre leur place.

II. — Que la société réagit naturellement contre les *nuisances* qui la menacent. — Défaut de l'ancien appareil préventif ou répressif des nuisances. Son immobilité tandis que la société s'éclairait et se transformait. — Réaction de l'opinion contre les obstacles qu'il opposait au progrès. — Démolition de cet appareil devenu suranné. — Réaction provoquée par les excès, l'ignorance et la maladresse des démolisseurs. — Tendance à restreindre le *self government*. — État actuel de la *machinery* du gouvernement de l'homme et de la société. — La religion. — L'opinion. — La répression pénale des nuisances intérieures et extérieures. — La tutelle. — Diminution ou affaiblissement de la tutelle privée. — Extension de la tutelle publique. — Applications diverses de la tutelle publique. — Insuffisance de la *machinery* du gouvernement de l'homme et de la société à l'époque actuelle et nécessité de cette *machinery*.

Comme tous les autres organismes vivants, la société réagit incessamment contre les causes qui travaillent à

Digitized by Google

sa destruction. L'ancienne *machinery* préventive ou répressive des *nuisances* sociales ayant cessé d'être adaptée à l'état économique qui est issu de l'avènement de la grande industrie, elle s'est appliquée aussitôt à la réformer et à lui substituer une *machinery* appropriée à cet état nouveau. C'était à la fois une œuvre de démolition et de reconstruction. Les institutions et les coutumes des sociétés fondées sur la petite industrie avaient eu en vue d'écarter en toutes choses les manières d'agir nuisibles, de consacrer et de faire prévaloir les manières d'agir réputées les plus utiles; mais elles ne tenaient pas compte des changements que le progrès des éléments, des instruments et des méthodes constituant le matériel de l'industrie humaine pouvait rendre nécessaires. Elles ne tenaient pas compte non plus de l'élévation graduelle du niveau intellectuel et moral du personnel, élévation qui nécessitait de même une modification correspondante de l'appareil répressif et une diminution de la tutelle. Ces changements étaient du ressort de l'opinion. Or, celle-ci a obéi de tous temps à deux tendances opposées, qui ont leur origine dans la nature des esprits et des intérêts : savoir une tendance conservatrice ou même rétrograde et une tendance progressive. La première devait naturellement l'emporter sur la seconde dans des sociétés dont le caractère dominant était la tutelle. Les progrès du matériel, aussi bien que l'élévation du niveau du personnel, provoquaient des perturbations et amenaient dans l'outillage de l'industrie et dans la discipline sociale des changements qui causaient un dommage, ou tout au moins un dérangement temporaire aux classes possédantes et dirigeantes. Ajoutons qu'il n'était pas toujours facile de distinguer les innovations utiles des utopies nuisibles. On conçoit donc que les classes dominantes se protégeassent contre les nuisances du progrès et que celui-ci s'en trouvât

Digitized by Google

retardé. Les règlements des corporations prohibaient l'emploi des méthodes et des machines nouvelles; les institutions politiques, civiles et religieuses ne se bornaient pas à faire obstacle aux changements dans les doctrines, les mœurs et les croyances; elles s'efforçaient d'empêcher la production et la propagation des nouveautés intellectuelles et morales. Cependant, en dépit de ces empêchements, à certains égards justifiables, le monde ne demeurait pas immobile, le travail de l'esprit humain ne s'arrêtait point : d'un côté, le progrès des sciences physiques et naturelles déterminait l'éclosion des découvertes et des inventions qui ouvraient l'ère de la grande industrie; de l'autre, le progrès des sciences morales et surtout l'habitude héréditaire de la vie civilisée rendaient les classes supérieures capables de jouir d'une dose plus forte de *self government* que ne leur en accordaient les institutions et les coutumes, tandis que les classes soumises à la tutelle de la servitude devenaient aussi, par l'effet même de cette tutelle, si grossière et imparfaite qu'elle fût, moins incapables de gouverner leurs affaires et leur vie. De là, le grand mouvement d'opinion qui a déterminé la chute de l'ancien régime et ébauché la construction du nouveau, mouvement d'ailleurs plus passionné que raisonné, et qui a manqué jusqu'à présent d'une direction scientifique. Il convient toutefois de remarquer que la science qui aurait pu le diriger, n'existait pas encore lorsqu'il a commencé à se produire, et que les autres sciences morales et politiques ne pouvaient, à son défaut, suffire à cette tâche. Mais cette lacune se comble peu à peu, et, à mesure qu'elle se comble, la méthode scientifique succède, en matière de progrès, aux tâtonnements de l'empirisme. Un jour viendra certainement où la transformation de la *machinery* du gouvernement de l'homme et de la société s'accomplira avec une sûreté et

Digitized by Google

une rectitude qui lui ont fait défaut jusqu'ici, et où, aux maux inhérents à toute transformation ne se joindra plus, en conséquence, qu'un *minimum* d'autres maux provenant de l'ignorance de ceux qui travaillent à l'accomplir aussi bien que de ceux qui s'efforcent de l'empêcher ou de la retarder.

La tendance naturelle des esprits, en présence du développement extraordinaire de la richesse, suscité par les inventions et les découvertes de ce qu'on pourrait appeler la renaissance industrielle et commerciale, en présence aussi de l'énorme accroissement des connaissances humaines et de leur diffusion dans une classe de plus en plus nombreuse, cette tendance, qui s'accentua surtout dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, fut de démolir à la fois les institutions devenues surannées et nuisibles qui entravaient l'essor de l'industrie et celles qui soumettaient les intelligences à une tutelle. A certains égards, cette tendance poussa les novateurs au delà du but qu'il s'agissait d'atteindre, savoir d'adapter dans toutes ses parties la *machinery* préventive ou répressive des nuisances sociales à l'état nouveau mais non entièrement renouvelé de la société. Qu'en résulta-t-il? C'est qu'aux réformes violentes, mal préparées et mal étudiées, qu'avait provoquées l'opinion progressiste passée à l'état révolutionnaire, succéda une réaction non moins violente et aveugle de l'opinion et des intérêts conservateurs. Après avoir démoli l'ancien régime, on s'appliqua à le reconstruire. La part du *self government*, un moment exagérée ou plutôt mal réglée, fut réduite au delà du nécessaire, et la tutelle rétablie dans ce qu'elle avait d'excessif et de vicieux. On changea seulement le tuteur et nul ne saurait affirmer que ce changement ait toujours constitué un progrès. A la tutelle que les corporations exerçaient sur leurs membres et les seigneurs sur leurs

Digitized by Google

vassaux, on substitua la tutelle du gouvernement ou de la commune. Au moment où nous sommes, cette réaction est loin d'être épuisée. Le gouvernement devient de plus en plus un tuteur universel. Une tendance opposée ne manquera pas à la vérité de succéder à celle-là quand on s'apercevra que la tutelle des pouvoirs publics est dans bien des cas nuisible, et que dans les autres cas on peut la remplacer par une tutelle moins coûteuse et plus efficace.

Mais, en attendant, à mesure que s'affaiblissaient ou disparaissaient les vieux freins répressifs ou préventifs des nuisances sociales, à mesure aussi que se dissipaient les illusions que l'on avait conçues sur la capacité de l'individu à gouverner ses affaires et sa vie, et, plus encore, sur l'égale distribution de cette capacité indispensable dans toutes les couches de la société, à mesure enfin que se multipliaient et s'aggravaient les maux provenant de l'insuffisance du *self government*, de la disparition ou de l'affaiblissement des institutions qui y suppléaient, ne devait-on pas être porté à recourir, avant tout, au gouvernement, expression de l'intérêt général de la société, pour remédier à ce débordement de nuisances sociales? Cette tendance à charger le gouvernement central ou local, non seulement de supprimer toute espèce d'actes nuisibles, mais encore de les prévenir en restreignant directement ou indirectement le *self government* individuel ou librement collectif pour agrandir la tutelle publique, ne trouve-t-elle pas son explication et, jusqu'à un certain point, sa justification dans la destruction hâtive et aveugle, comme toutes les destructions accomplies par la voie révolutionnaire, de l'ancien appareil du gouvernement et de la tutelle?

Sans insister davantage sur ce point, examinons quel est, au moment où nous sommes, l'état de la *machinery*

Digitized by Google

du gouvernement de l'homme et de la société. Cette *machinery* se compose de différentes pièces : la religion, l'opinion, la répression pénale et la tutelle, concourant toutes à suppléer à l'insuffisance intellectuelle et morale de l'individu, à l'empêcher de commettre des actes nuisibles et à le déterminer, autant que possible, à choisir entre toutes les manières d'agir qui s'offrent à lui, celles qui sont les plus utiles à la société; autrement dit, ces différentes pièces de la *machinery* gouvernementale ont pour objet d'imposer dans toutes les manifestations de l'activité humaine le respect du droit et l'accomplissement du devoir. Passons-les en revue, en les considérant bien entendu uniquement sous le rapport de leur efficacité à prévenir ou à réprimer les *nuisances* sociales.

I. *La religion.* — Considérée comme un frein social et un véhicule de moralité, la religion a perdu, sans contredit, une grande partie de son efficacité. La base de toute religion, c'est, en premier lieu, la foi absolue en l'existence de puissances supérieures qui récompensent les bons et punissent les méchants : les bons, c'est-à-dire ceux qui pratiquent les manières d'agir utiles à la société; les méchants, c'est-à-dire ceux qui commettent des actes nuisibles; c'est, en second lieu, la confiance non moins absolue dans les délégués commis par ces puissances supérieures pour faire connaître et exécuter leur volonté, proclamer en leur nom ce qui est utile ou nuisible, autrement dit, moral et immoral, vertueux ou vicieux, distribuer les récompenses selon les mérites, et infliger les peines selon le degré de culpabilité. Cette double foi a pu s'établir, grâce à l'instinct naturel qui pousse l'homme à aimer ce qui lui procure une jouissance, à craindre ce qui lui cause une souffrance, à s'incliner devant ce qui lui est supérieur, mais, d'un autre côté, l'homme ne croit volon-

Digitized by Google

tiers qu'à ce qui lui est démontré par le témoignage de ses sens ou de sa raison. Or, à mesure que la science a progressé, elle a détruit les preuves qui attestaient aux sens de la foule ignorante et primitive l'existence des puissances surnaturelles, et leur intervention active dans les affaires de ce monde; elle a ramené à des causes naturelles les phénomènes astronomiques, géologiques, physiques ou chimiques, les éclipses, les tempêtes, les tremblements de terre, etc., qui apparaissaient comme des manifestations directes de l'action et, par conséquent, de l'existence des puissances divines. Et, tandis que la science leur enlevait ces preuves matérielles qui frappaient les sens, les religions ne réussissaient qu'imparfaitement à les remplacer par des preuves morales propres à convaincre la raison. Qu'est-il résulté de là? C'est que la foi religieuse s'est sensiblement affaiblie au sein des classes savantes ou à demi savantes, et qu'elle n'a conservé son empire que dans les classes ignorantes; encore n'y est-elle entretenue et ravivée que par le subterfuge des miracles qui manifestent aux sens abusés l'existence des puissances surnaturelles. A mesure qu'elle s'est affaiblie, l'efficacité des religions, considérées comme des instruments de discipline sociale, et, à l'origine, le plus puissant de ces instruments, a diminué. Cette efficacité n'a pas cessé d'être considérable, sans doute, l'influence sociale des religions est encore énorme si elle n'est plus prépondérante, mais en même temps qu'elle s'affaiblissait, elle se corrompait. En diminuant l'autorité des ministres de la religion, la décadence de la foi les a obligés à se montrer moins rigides dans la répression des nuisances sociales. Ils ont toléré un certain relâchement des mœurs, en réservant leur sévérité pour les atteintes portées à leur puissance ébranlée, et placé l'observance des obligations envers l'Église avant celle des obligations envers

Digitized by Google

la société. Dans une certaine mesure, cette préférence pouvait être justifiée. Car l'observation scrupuleuse des pratiques du culte étant le signe visible de la foi, sur laquelle reposait leur autorité, un manquement à ces pratiques attestait aux yeux de tous la diminution de la foi; mais la pente était glissante et elle les a poussés jusqu'à tolérer les nuisances sociales les plus graves chez ceux qui se montraient respectueux et surtout généreux envers l'Église. La corruption de l'instrument religieux, au point de vue social, est venue encore de l'alliance de la religion avec la puissance temporelle, alliance qui s'est naturellement resserrée avec la diminution de la foi entraînant l'affaiblissement de l'autorité de l'Église. Dans les siècles d'ignorance qui ont précédé la Renaissance, la foi était dans toute sa force. L'Église n'avait pas besoin alors de s'appuyer sur l'État. C'était, au contraire, l'Église qui dominait l'État, et elle jouait le rôle, souvent bienfaisant, de censeur des gouvernements violents et barbares de cette époque. Mais quand la foi orthodoxe, battue en brèche par le libre examen, devint chancelante, non seulement l'Église dût renoncer à son rôle de censeur des puissances temporelles, mais encore elle fut obligée de se montrer tolérante à l'égard de l'oppression, des abus et de la corruption des gouvernements et des classes gouvernantes. C'est à ce prix seulement qu'elle put s'assurer leur appui, soit qu'elle eût à lutter avec le schisme, soit que, devenue schisme, elle essayât de supplanter l'orthodoxie. Cette alliance a assuré jusqu'à nos jours son existence matérielle, mais au détriment de son rôle d'instrument de moralité sociale, et en l'exposant à être confondue dans un même sentiment de réprobation avec les pouvoirs dont elle excusait les vices, pourvu qu'ils lui prêtassent ce qui leur restait de force.

Cependant, en faisant l'inventaire et le départ de toutes

Digitized by Google

les manières d'agir utiles ou nuisibles à la société, en récompensant les unes, en punissant les autres, d'après une échelle savamment graduée de l'utilité ou de la nuisibilité de chacune, les religions ont été l'agent le plus puissant de la formation du sens moral ou de la conscience, en même temps qu'elles encourageaient, du moins à l'origine, le progrès matériel en assignant aux découvertes et aux inventions de la science et de l'industrie une origine divine. Réussiront-elles un jour à rétablir la foi dans son intégrité primitive et à raffermir par là même leur autorité, en remplaçant les preuves matérielles que la science leur a enlevées par des preuves morales ou scientifiques propres à convaincre la raison? Nul ne pourrait le dire. En attendant, l'anéantissement des premières, l'insuffisance des secondes, les ont amenées à une période critique, et sensiblement diminué l'importance de leur rôle dans la grande *machinery* préventive ou répressive des *nuisances* sociales.

II. *L'opinion.* — Qu'est-ce que l'opinion? C'est le jugement que la société ou une fraction de la société porte sur la manière de penser et d'agir de chacun de ses membres. En toutes choses, il y a une manière de penser et d'agir que l'opinion approuve, qu'elle commande même comme la plus conforme à l'intérêt social, tandis qu'elle réprouve ou interdit les autres comme lui étant plus ou moins contraires. De même que la religion s'efforce d'empêcher la production des actes nuisibles et d'encourager celle des actes utiles au moyen d'un système de châtiments et de récompenses qui embrasse à la fois la vie présente et la vie future, l'opinion emploie à la même fin un système analogue, qui consiste, d'une part, dans l'approbation, l'amour, l'estime des contemporains et de la postérité, de l'autre, dans leur blâme et leur exécration. Ce système

Digitized by Google

n'exerce pas seulement une influence morale, il agit aussi, en bien ou en mal, sur la condition matérielle de ceux auxquels il s'applique. Un homme à qui l'opinion inflige un blâme devient aussitôt l'objet d'un ostracisme qui ne manque pas de porter préjudice à ses intérêts : lui et les siens sont exclus du cercle de leurs relations ou tenus en suspicion, et il en résulte pour eux un dommage positif. D'un autre côté, l'approbation de l'opinion, la popularité qu'elle donne, les récompenses honorifiques qu'elle fait conférer, tout en procurant des satisfactions morales, facilitent l'acquisition d'avantages matériels. Comment se forme l'opinion? Avant tout, par l'hérédité et l'éducation. Les manières de penser et d'agir — qui déterminent nos jugements sur les pensées et les actions d'autrui — se transmettent avec les organes qui servent à penser et à agir. L'éducation les modifie, mais seulement dans une faible mesure pendant le cours d'une vie. Elle se continue d'ailleurs dans toute la durée de l'existence : elle commence dans la famille et à l'école, elle se poursuit dans le monde; elle a pour instruments l'expérience et la réflexion, aidées par l'étude, la conversation et la lecture. A la vérité, l'immense majorité des hommes ne prend guère la peine de se former elle-même une opinion; elle accepte de confiance celle qui flatte ses intérêts et ses instincts, et cette opinion qu'elle a acceptée sans la contrôler, elle l'impose volontiers à autrui. Cependant l'opinion est, à tout prendre, plus éclairée et même plus tolérante à l'époque où nous sommes qu'elle ne l'*était* autrefois. Mais si elle s'est améliorée par certains côtés, elle laisse encore singulièrement à désirer par d'autres. D'abord, elle n'est pas *une*, ou du moins elle ne l'est que sur un certain nombre de questions, à vrai dire les plus importantes. Elle est généralement unanime à réprouver les atteintes à la vie et à la propriété d'autrui, sauf dans

Digitized by Google

les cas où intervient la raison d'État ou toute autre nécessité d'un ordre réputé supérieur; alors elle se partage et, de plus, elle se montre singulièrement instable : telle action est blâmée par un parti et louée par un autre, tenue pour criminelle aujourd'hui et pour glorieuse demain. De là, un manque d'autorité réelle, auquel elle supplée par sa prétention à imposer quand même ses arrêts. Elle n'en exerce pas moins une influence salutaire sur la conduite ordinaire de la vie, et on peut regretter que l'extension du milieu où elle agit et la facilité à se dérober à sa réprobation, en passant d'un lieu à un autre, aient affaibli son action répressive des nuisances sociales. Toutefois, sa sphère d'action s'est étendue grâce aux progrès des instruments et des moyens de communication intellectuels et autres. Malgré son insuffisance, sa mobilité, ses erreurs et ses vices, elle est une des pièces maîtresses de la *machinery* du gouvernement des sociétés, et tandis que la puissance de la religion diminue, la sienne va croissant.

III. *La répression.* — Depuis la chute de l'ancien régime, la répression a réalisé des progrès incontestables; elle est devenue plus éclairée et plus juste, quoiqu'elle laisse certainement encore beaucoup à désirer sous ce double rapport. Mais elle ne s'applique qu'à la moindre partie des nuisances sociales, à celles qui sont considérées comme les plus graves, et telle est encore, malgré ses progrès, l'imperfection de l'appareil répressif, que le plus grand nombre des nuisances qu'il devrait réprimer échappe à son action[1]. Comme nous l'avons remarqué,

[1] Comme toutes les autres statistiques officielles, les statistiques de l'administration de la justice, malgré l'abondance des chiffres qu'elles étalent, ne contiennent pas les renseignements que le public des justiciables serait intéressé à y trouver. On n'y rencontre, par exemple, que bien rarement des indications propres à établir l'efficacité réelle de l'instrument de la repres-

Digitized by Google

l'observation et l'expérience ont fait reconnaître les *nuisances*, l'opinion les a frappées de réprobation, la cou-

sion. C'est ainsi que nous n'avons trouvé que dans une ancienne statistique belge et dans une récente statistique anglaise, le nombre des crimes dont les auteurs sont restés inconnus, c'est-à-dire le seul chiffre d'après lequel on puisse apprécier le degré d'efficacité de la justice répressive. On va voir, au surplus, pourquoi l'administration ne tient pas généralement à porter ce renseignement à la connaissance du public.

« Dans la période de 1840 à 1849, écrivions-nous dans le journal l'*Économiste belge*, en analysant l'Exposé décennal de la situation du royaume de Belgique, le nombre des crimes dénoncés à la justice a été de 12,795. Sur ce nombre, 3,188 seulement, impliquant 4,986 accusés, ont été portés devant les tribunaux. Il y en a eu 9,607 dont les auteurs sont restés inconnus. En admettant que la proportion des accusés soit la même pour les crimes restés inconnus que pour les autres, on aurait donc 15,025 individus qui auraient échappé à l'action de la police judiciaire. Ainsi, d'emblée, nous trouvons que les TROIS QUARTS du nombre des crimes dénoncés à la justice échappent complètement à son action répressive; nous trouvons que sur quatre criminels il y a trois qui lui restent inconnus. Ce n'est pas tout. Sur les 3,188 accusations dont les cours d'assises ont été saisies, sur les 4,986 accusés qu'elles ont eu à juger, il y a eu 1,410 acquittements et 235 contumaces. Ainsi donc, sur un chiffre probable de 20,011 auteurs ou complices des crimes commis dans la période de 1840-49, 3,341 seulement, c'est-à-dire un sur six, ont été atteints et punis. Encore sommes-nous obligés d'admettre, pour arriver à cette proportion, que les tribunaux ont été infaillibles dans leurs jugements, qu'il ne leur est point arrivé de condamner des innocents.

« Tel a été le bilan général des opérations de la police judiciaire et de la justice criminelle dans la période de 1840-49.

« Entrons maintenant dans quelques détails. Examinons d'abord quelques-uns des principaux articles de la formidable liste des crimes dont les auteurs sont restés inconnus, et comparons-les aux articles correspondants de la liste des crimes portés devant les cours d'assises.

	Auteurs	
	restés inconnus.	mis en jugement.
Assassinat	55	177
Empoisonnement	21	17
Infanticide	126	86
Meurtre	105	234
Avortement	28	5
Incendie	1,507	160
Vol de nuit à l'aide d'effraction, fausses clefs, etc.	7,266	2,605
Id. dans une maison habitée		
Id. sur un chemin public		
Id. avec circonstances aggravantes		

« Il ressort de ce tableau comparatif que de toutes les catégories de criminels, les assassins sont ceux que l'action de la justice atteint de la manière la plus efficace, la plus complète; en revanche, qu'elle est beaucoup moins efficace contre le vol, et qu'elle demeure presque impuissante contre l'incendie. Mais, il y a encore un autre enseignement à tirer de ce tableau, c'est

Digitized by Google

tume, puis la loi, les ont interdites, et la répression pénale est venue en aide à l'opinion, à la coutume ou à la loi,

qu'il se commet un bon nombre de crimes dont la justice n'a même pas connaissance, et qui doivent, en conséquence, grossir dans une proportion qu'il est impossible d'apprécier, le nombre des « crimes dont les auteurs sont restés inconnus ». C'est ainsi, par exemple, qu'alors que les incendies figurent dans le tableau pour un nombre total de 1,667, nous n'y voyons figurer que 33 avortements, c'est-à-dire un peu plus de trois avortements par année pour une population de près de 4,500,000 individus. D'où provient la différence si considérable qui existe entre ces deux chiffres? Uniquement de ce que l'incendie est un crime visible, un crime qui se dénonce de lui-même, tandis que l'avortement est un crime caché, et qu'il est nécessaire de rechercher. La police judiciaire, si mal faite qu'elle soit, ne peut ignorer qu'un incendie a été commis. Il en est autrement pour l'avortement et pour les autres crimes dont la recherche est plus ou moins difficile. Si l'avortement était un crime visible comme l'incendie, ce ne serait point par unités ou par dizaines qu'il se compterait, mais par centaines ou par milliers. Il y a donc, comme on voit, à ajouter à la formidable liste des « crimes dont les auteurs sont restés inconnus », une autre liste peut-être encore plus longue sinon plus effroyable, celle des crimes dont la justice n'a pas eu connaissance.

« Mais laissons de côté, et les crimes que la justice voit sans en découvrir les auteurs, tels que les incendies, et ceux qu'elle ne voit même pas, tels que les avortements; arrêtons-nous à ceux dont la répression est la plus efficace, à l'assassinat, à l'empoisonnement, à l'infanticide et au meurtre, et recherchons comment sont punis ces crimes que l'on poursuit avec un soin particulier; examinons, par exemple, jusqu'à quel point le métier d'assassin peut être considéré en Belgique comme une profession dangereuse.

« Sur un nombre total de 826 assassinats, meurtres, etc., venus à la connaissance de la justice, en 1840-49, il y a eu 311 condamnations à mort et 23 exécutions seulement. 23 exécutions sur 826 assassinats, cela fait 1 sur 36 environ, et cela signifie qu'un homme qui en assassine un autre ne court qu'un risque sur trente-six d'être retranché, à son tour, du nombre des vivants.

« Examinons maintenant quelle est l'intensité des risques qui pèsent sur les industries dites dangereuses, et prenons pour exemple la plus importante de ces industries, celle de l'extraction de la houille. Dans la période de 1835 à 1844, sur laquelle nous avons des renseignements détaillés, cette industrie a employé 45,000 ouvriers, dont 35,000 à l'intérieur des exploitations. Dans la même période de dix années, les accidents dans l'intérieur des mines de houille ont fait 2,035 victimes, dont :

Tués.....	1,175
Blessés.....	860
Total...	2,035

« En ne comptant que les tués, nous avons 1,175 victimes sur 35,000 ouvriers, c'est-à-dire 1 sur 30, tandis que nous ne comptons parmi les assassins, dans la période de 1840-49, qu'une « victime » de la peine de mort sur 36. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que, dans la Belgique civilisée, le métier d'assassin est moins périlleux que celui d'ouvrier mineur; cela signifie qu'une compagnie d'assurances sur la vie qui assurerait des assassins et des ouvriers mineurs, pourrait demander aux premiers une prime infé-

Digitized by Google

en y attachant une peine proportionnée à leur nuisibilité réelle ou supposée. La répression diffère de peuple à

rieure à celle qu'elle serait obligée d'exiger des seconds; cela signifie qu'il est plus dangereux de s'exposer au *grisou* qu'à la guillotine.

« Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les conséquences de la déplorable inefficacité de l'administration de la justice. Ces conséquences peuvent être rangées en trois catégories :

« 1° Insuffisance de la sécurité pour les personnes et les propriétés;

« 2° Barbarie nécessaire des peines;

« 3° Cherté de l'appareil destiné à protéger les personnes et les propriétés.

« Nous n'avons pas besoin d'insister sur le dommage matériel que cause à la société tout entière l'insuffisance de la sécurité accordée aux personnes et aux propriétés; nous n'avons pas besoin d'insister non plus sur le mal moral qui résulte de la quasi impunité dévolue à certains crimes, tels que l'avortement et l'incendie, et de la répression incomplète des autres. Passons donc à l'influence qu'exerce l'inefficacité de la recherche et de la répression des crimes sur la pénalité elle-même.

« Depuis un siècle, la pénalité a été considérablement adoucie. La torture a été abolie, le régime pénitentiaire amélioré, la peine de mort moins prodiguée, et tous les jours des écrivains, animés d'une louable philanthropie, demandent que ce vestige des époques de barbarie soit effacé de nos codes.

« La statistique criminelle a démontré, disent-ils, que le crime suit tou-« jours la progression de la peine, et qu'il est d'autant plus implacable que « celle-ci est plus terrible. »

« Nous leur en demandons bien pardon, mais les crimes n'étaient point jadis nombreux et atroces *parce que* la pénalité était cruelle; ils l'étaient *quoique* la pénalité fut cruelle. S'il en était autrement, en effet, si les crimes croissaient avec la rigueur des peines, le procédé à suivre pour diminuer le nombre des crimes et les rendre moins atroces, serait simple et commode. Il suffirait d'adoucir la pénalité et finalement de la supprimer. Il suffirait de bannir les gendarmes, les geôliers et les bourreaux de notre société pour en bannir du même coup les assassins et les voleurs. Or, les philanthropes eux-mêmes conseilleraient-ils au gouvernement d'essayer de ce procédé-là?

« Non! ce n'était point la rigueur barbare des peines qui multipliait les crimes au moyen âge; c'était l'insuffisance, la corruption, parfois même l'absence de la police. Qui donc ignore que les voleurs et les assassins étaient alors organisés en corporation, qu'ils possédaient, à Paris même, tout un quartier où la police ne s'aventurait point et où ils avaient leurs dépôts, leur arsenal et leurs écoles d'apprentissage? Qui ignore que leurs bandes infestaient les campagnes sans courir le risque d'y rencontrer la moindre escouade de gendarmes et que, dans les villes, nul ne s'avisait de leur disputer la voie publique, après le coucher du soleil? Quelquefois, cependant, l'audace des malfaiteurs devenait telle, qu'ils empêchaient même le recouvrement de l'impôt. Alors, le monarque s'émouvait et il envoyait ses gens d'armes faire des razzias, soit dans la cour des Miracles, soit dans les campagnes. Pendant huit jours, on pendait, on rouait, on tenaillait, on écartelait sur la place de Grève, et la population retrouvait un peu de sécurité; mais bientôt l'impression causée par ce terrible exemple s'effaçait, et les malandrins recommençaient leurs exploits un moment interrompus.

« Qu'en résultait-il? C'est qu'il était nécessaire de suppléer par l'*intensité* des peines à leur incertitude et à leur rareté; c'est qu'on était obligé de punir de mort même de simples délits, et de déployer pour la répression des grands

Digitized by Google

peuple, et varie d'une époque à une autre quant à la définition des nuisances, au rang qui leur est assigné, à la nature et au degré de la pénalité, à l'organisation de la justice répressive, aux procédés qu'elle emploie pour découvrir les crimes et les délits, et les punir. De nos jours, la définition des nuisances est devenue plus claire et plus complète, tandis que les pénalités se sont adoucies; mais les procédés de la justice répressive sont demeurés coûteux et lents, et son action est loin encore d'avoir toute la sûreté désirable.

On peut encore ranger, sous le titre générique de répression pénale, l'empêchement ou la punition des *nuisances*, réelles ou prétendues, que les États étrangers commettent à l'égard de l'État dont on est membre. L'appareil nécessaire à prévenir ou à réprimer ces nuisances absorbe même la meilleure part des forces et des ressources de chaque nation. Aujourd'hui, comme aux époques de

crimes tous les raffinements de la barbarie. Peu à peu, heureusement, l'administration de la justice s'est améliorée, et l'expérience a démontré que la sûreté et la régularité de la répression ont plus d'efficacité que l'intensité des peines. On a pu alors, sans inconvénient, adoucir la pénalité. Que le même progrès se poursuive; que le risque que courent les auteurs d'attentats contre les personnes et les propriétés d'être saisis et frappés par la justice, au lieu d'être simplement de 1 sur 6, en moyenne, soit de 2, 3, 4 et 5 sur 6, et la pénalité pourra être de nouveau adoucie, sans qu'il en résulte aucun dommage pour la société. C'est ainsi que la peine de mort, par exemple, qui est aujourd'hui encore indispensable à la sécurité publique, pourra être abandonnée lorsque les assassins, au lieu d'avoir six chances contre une d'échapper à l'action de la justice, n'en auront plus qu'une contre six. C'est ainsi, pour tout dire, que les peines pourront diminuer d'intensité à mesure que l'application en deviendra plus assurée. »

Ce serait une erreur de croire que cet état de choses soit particulier à la Belgique. La justice répressive n'est pas plus efficace en Angleterre, et, d'après un relevé que nous empruntons à la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, il semble même que son efficacité ait diminué dans ces dernières années :

« En 1869, il y avait eu, à Londres, 14,258 attentats contre la propriété, ayant amené l'arrestation de 3,224 personnes, dont 2,331 ont été convaincues du délit dont elles étaient accusées. En 1878, le nombre des vols a été de 14,409. Cependant, la police n'est parvenue à arrêter que 2,536 personnes et elle n'a pu établir la culpabilité que de 1,886 d'entre elles. »

Les renseignements nous manquent pour la France, mais il est douteux que la répression y soit plus sûre qu'en Belgique et en Angleterre.

Digitized by Google

barbarie, chaque État juge lui-même dans sa propre cause. Il décide si, dans les manières d'agir des autres États à son égard, il y a ou non *nuisance*. Dans l'affirmative, il s'efforce, soit de prévenir les nuisances qui le menacent, soit d'obtenir réparation pour celles qu'il a subies, en recourant d'abord aux négociations, ensuite à la guerre. On aperçoit aisément ce que cette procédure et ce mode de répression des *nuisances* extérieures ont de vicieux et de barbare, mais tels ils étaient jadis, tels ils sont demeurés, et cet état arriéré de la répression des nuisances internationales n'est pas le moindre des obstacles qui s'opposent à la multiplication et à la diffusion du bien-être et de la civilisation.

IV. *La tutelle*. — La tutelle, considérée dans la multitude de ses formes et de ses applications, a subi des changements considérables. La tutelle privée a été diminuée, en partie au profit du *self government*, en partie au profit de la tutelle publique, et l'on ne saurait affirmer que ce changement ait toujours constitué un progrès. — A l'origine, le chef de famille exerçait sur sa femme et ses enfants un pouvoir analogue à celui du maître sur ses esclaves; il les gouvernait d'une façon despotique, et il avait sur eux droit de vie et de mort. Dans le cours des siècles, ce pouvoir a été successivement amoindri, et la famille a été en grande partie émancipée. La femme n'est plus soumise qu'à une demi-tutelle, dont les droits et les obligations sont spécifiés et limités; les enfants ont, de même, cessé d'être la chose du père, et la tutelle qu'il exerce sur eux est simplement temporaire. Que l'abolition de la servitude au sein de la famille, et même l'amoindrissement du pouvoir marital ou paternel aient été des progrès, on ne saurait le contester, mais si l'ancien régime de la famille avait ses *nuisances*, le nouveau

Digitized by Google

a aussi les siennes. Lorsque les enfants appartenaient au père, dans le sens juridique du mot, lorsqu'il pouvait les vendre ou exploiter indéfiniment, sans aucune limite de temps, leurs forces ou leurs facultés productives, l'intérêt qu'il avait à développer ces forces et ces facultés, et surtout à n'en point entraver le développement par un travail hâtif, était à son *maximum*. Il n'en a plus été ainsi du moment où l'enfant a été considéré comme s'appartenant à lui-même, et où, à dater de l'époque fixée pour son émancipation, il a échappé complètement à l'autorité et à l'exploitation du père de famille. Celui-ci n'a plus eu le même intérêt à faire les sacrifices nécessaires pour l'élever et l'instruire, puisque le profit qu'il retirait auparavant de ces sacrifices venait maintenant à lui échapper. Il était intéressé à les diminuer, comme aussi à se couvrir de ses avances d'élève et d'éducation, en exploitant les forces productives de l'enfant avant même qu'elles eussent reçu leur plein développement. Sans doute, l'amour paternel, la religion, l'opinion, et finalement la répression pénale se joignaient au sentiment du devoir et à la conscience pour empêcher cette sorte de *nuisance* de se produire. Malheureusement, l'expérience a attesté que ces divers véhicules n'ont une efficacité suffisante que dans les couches sociales supérieures, où le père de famille est à l'abri du besoin.

La tutelle privée ne s'est pas seulement affaiblie et amoindrie dans la famille; on a vu disparaître aussi, peu à peu, les différentes sortes de tutelle, qui étaient jadis impliquées dans le régime des corporations, dans l'esclavage ou le servage. Les chefs d'industrie ont acquis une liberté complète; ils sont pleinement affranchis de la tutelle corporative pour le gouvernement de leurs affaires et pour celui de leur vie. — Les ouvriers ne possèdent pas un *self government* aussi complet, quoiqu'il soit in-

Digitized by Google

comparablement plus étendu qu'il ne l'était sous le régime de la servitude. Leur existence est divisée en deux parts : celle qu'ils passent à l'atelier et celle qu'ils passent en dehors de l'atelier. Celle-ci est entièrement livrée à leur *self government*, mais il n'en est pas de même de l'autre. Dans l'atelier, ils sont soumis à une discipline plus ou moins sévère ; ils obéissent à des chefs hiérarchiques, et, sauf dans le cas du travail à la tâche, ils subissent une direction ou une surveillance qui constitue une véritable tutelle. En rassemblant dans la même entreprise des centaines et parfois des milliers d'individus, la grande industrie a dû fortifier la discipline des ateliers, et quoiqu'elle ne dispose plus des châtiments corporels pour l'assurer, quoiqu'elle ne puisse recourir qu'aux amendes et à l'expulsion, elle a établi cependant un ordre et une régularité dans le travail, qui n'existent pas à beaucoup près au même degré dans les ateliers de la petite industrie.

Mais il n'en est pas moins vrai que la tutelle privée, soit qu'on la considère dans la famille ou dans l'ensemble du domaine économique et social, n'occupe plus qu'une faible partie de la place qui lui était dévolue sous l'ancien régime. La part du *self government* s'est sensiblement agrandie à ses dépens. Cependant, le *self government* n'ayant point donné tous les résultats qu'on s'en promettait, on a essayé de remédier à son insuffisance par l'extension de la tutelle publique.

La tutelle publique a gagné, de nos jours, la plus grande partie du terrain qui a été enlevé à la tutelle privée, et elle est continuellement en voie de s'étendre aux dépens du *self government*. Elle intervient à la fois dans la production, la distribution et la consommation des richesses. Nous en avons énuméré les principales applications (chapitre V, *Mécanisme du gouvernement de l'homme*

Digitized by Google

et de la société). Elle remplace principalement la tutelle corporative et la servitude. Est-ce avec avantage? C'est ce que nous nous réservons d'examiner, lorsque nous nous occuperons spécialement de la constitution et des fonctions du gouvernement. Nous nous bornerons, en attendant, à faire remarquer que le vice radical de la tutelle publique, c'est d'englober dans son action tous les membres de la société, aussi bien ceux qui peuvent se passer d'une tutelle que ceux à qui elle est nécessaire, d'infliger par conséquent à ceux-là des entraves et des gênes qui leur nuisent, afin d'épargner à ceux-ci les maux qui résulteraient pour eux de l'exercice d'un *self government* qu'ils sont incapables de pratiquer.

Quoi qu'il en soit, tel est, au moment où nous sommes, l'état de la *machinery* du gouvernement de l'homme et de la société, considérée dans ses différentes parties : la religion, l'opinion, la répression intérieure et extérieure, la tutelle privée et publique. Que cette *machinery* soit imparfaite, défectueuse, mal adaptée à l'état présent des choses et des hommes, qu'aucune de ses parties ne fonctionne d'une manière pleinement utile, que quelques-unes même agissent d'une manière nuisible, cela est incontestable. Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'en dépit de ses imperfections et de ses vices, elle est indispensable pour remédier à l'insuffisance de la capacité du plus grand nombre des membres de la société à gouverner utilement leurs affaires et leur vie, autrement dit, à pratiquer, à l'avantage de tous et de chacun, le *self government*.

III. — La crise industrielle et sociale. — Stimulant qu'elle apporte aux sciences morales et politiques. — Naissance de l'économie politique. — Comment les économistes sont devenus les apôtres du *self government*. — Réaction contre le nouveau régime industriel et la concurrence. — Le socialisme. — Ses origines. — Son caractère rétrograde. — Que tous les systèmes socialistes se résument dans la réorganisation et la généralisation de la tutelle. — Idéal du communisme. — Points de ressemblance entre les

Digitized by Google

socialistes et les briseurs de machines. — Que le gouvernement de l'homme et de la société implique à la fois le *self government* et la tutelle, mais que le progrès consiste à augmenter la part du *self government* en diminuant celle de la tutelle. — Exagération de la doctrine du *self government*. La liberté imposée. — Comment se pose aujourd'hui le problème du progrès.

Depuis que la transformation progressive du vieux matériel de la petite industrie a commencé, et avec elle celle de la *machinery* du gouvernement de l'homme et de la société, le monde civilisé se trouve dans un état de crise, et il y demeurera, selon toute apparence, jusqu'à ce que cette double transformation soit arrivée à son terme. La lutte subsistera jusqu'alors entre la petite industrie et la grande, entre l'ancienne *machinery* du gouvernement et la nouvelle, celles-là condamnées à périr, mais défendant énergiquement leur existence, celles-ci avançant pied à pied, en se complétant au prix d'une multitude infinie d'expériences infructueuses et d'essais avortés.

Cette crise industrielle et sociale ne pouvait manquer d'imprimer, dès son origine, un essor extraordinaire aux sciences qui s'occupent de la création de la richesse, du gouvernement de l'homme et de la société. L'économie politique, en particulier, lui doit sa naissance. Les phénomènes inusités que provoquaient les découvertes et les inventions qui se multipliaient depuis la fin du moyen âge, les perturbations commerciales que causaient l'ouverture de la nouvelle route de l'Inde et l'annexion du nouveau monde au domaine des peuples civilisés, les variations dans la valeur des métaux précieux, l'entrée dans la consommation générale de denrées auparavant rares ou inconnues, la nécessité de produire un supplément croissant d'articles d'échange pour se les procurer; plus tard, le prodigieux développement de la production déterminé par l'emploi des machines nouvelles substituées à l'outillage séculaire de l'industrie, et surtout par l'introduction de la

Digitized by Google

plus puissante des machines : la concurrence, devaient appeler irrésistiblement l'attention des esprits sur les problèmes économiques et provoquer des « recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ». Ce qui frappa d'abord les économistes, ce fut l'énorme augmentation de puissance et de fécondité dont l'industrie était redevable au matériel perfectionné et à la concurrence. Ce qui les frappa encore, ce furent les obstacles que le vieux régime industriel et commercial, les corporations avec leurs marchés appropriés et défendus par des prohibitions opposaient aux progrès de l'industrie, à l'extension du commerce et, par conséquent, à la multiplication de la richesse. C'est pourquoi les économistes ne se bornèrent point à étudier, à la manière des naturalistes et sans autre objet que la poursuite platonique des vérités scientifiques, les phénomènes de la production, de la distribution et de la consommation : donnant la main aux philosophes qui sapaient la *machinery* surannée du gouvernement de l'homme et de la société, ils entrèrent en campagne contre l'ancien régime économique ; ils se firent les apôtres de la liberté du travail en prenant pour devise : *laissez faire, laissez passer,* et cette devise, leurs successeurs l'appliquèrent, par une extension naturelle et logique, à toutes les branches de l'activité humaine.

Cependant, l'avènement du nouveau régime ne se manifestait pas seulement par des effets bienfaisants : les nouvelles machines dépréciaient le vieux matériel, et elles enlevaient, temporairement du moins, au personnel qui y était attaché ses moyens d'existence accoutumés, la concurrence ruinait les faibles au profit des forts, en rendant toutes les situations précaires, et le paupérisme commençait à envahir les couches sociales inférieures récemment émancipées. Ces phénomènes désastreux, dont la science naissante ne pouvait encore analyser exactement

Digitized by Google

les causes devaient inévitablement susciter une réaction contre le régime sous lequel ils se produisaient; cette réaction, bien facile à expliquer, s'est incarnée dans le socialisme.

Le socialisme n'est certes point une nouveauté; de tout temps, l'imperfection naturelle de l'organisation des sociétés et, en particulier, l'oppression que les classes dirigeantes faisaient peser sur la multitude ont suggéré des plans de réorganisation sociale qui étaient nécessairement le contre-pied de l'organisation existante : aux excès de l'inégalité, les novateurs opposaient l'égalité des hommes, aux abus de la propriété, la communauté, et peut-être le christianisme fut-il redevable de la faveur qu'il obtint auprès des masses à ce double caractère égalitaire et communiste dont il était marqué à l'origine et dont il se dépouilla, comme tant d'autres doctrines radicales, lorsqu'il eut conquis le pouvoir. Mais ces conceptions généreuses et chimériques étaient le plus souvent étouffées dans le sang de leurs adeptes, et quand, par exception, l'intolérance propre aux doctrines dominantes et aux intérêts établis les laissait subsister, elles ne résistaient point à l'épreuve de l'application. Elles disparaissaient jusqu'à ce que les circonstances redevinssent favorables à leur éclosion. Or, ces circonstances avaient-elles jamais été plus favorables qu'à une époque où la désorganisation et la chute de l'ancien régime, l'anarchie du nouveau et son impuissance apparente à retrouver en lui-même des éléments d'ordre et de stabilité semblaient rendre nécessaire et urgente une réorganisation sociale, où, enfin, aucune limite n'était plus opposée, au nom de la religion ou de la loi, aux spéculations les plus aventureuses de l'esprit?

Si les socialistes avaient été des hommes de science; s'ils avaient commencé par analyser les causes des perturbations économiques et sociales dont ils étaient té-

Digitized by Google

moins pour en chercher ensuite les remèdes, ils auraient pu jouer un rôle utile; mais la lenteur des procédés scientifiques ne convenait pas à ces imaginations vives et infatuées d'elles-mêmes. Ils s'en tenaient donc à la cause la plus apparente du mal, qui était la concurrence ou le *self government* appliqué à l'industrie, et ils s'empressaient d'improviser des « systèmes d'organisation sociale », d'où la concurrence était rigoureusement exclue. Aucun d'eux ne s'avisait naturellement de douter que l'application de son « système » n'eût la vertu de guérir d'une manière instantanée tous les maux de l'humanité. Mais ils ne s'apercevaient pas qu'il n'y a que deux modes possibles de gouvernement de l'espèce humaine, le *self government* et la tutelle, et qu'en repoussant l'un comme « anarchique », ils devaient nécessairement retomber dans l'autre et y piétiner sur place. En effet, tous les systèmes socialistes, communistes ou nihilistes ne sont autre chose que des modes d'organisation de la tutelle. Entre ces systèmes bigarrés, les différences portent seulement sur la constitution du tuteur, la manière de comprendre et de pratiquer la tutelle; enfin, sur les procédés — la violence ou la persuasion — auxquels il convient d'avoir recours pour l'établir. Le tuteur pour le Saint-Simonisme, la plus originale et la plus scientifique des écoles socialistes, c'est un pouvoir théocratique recruté par en haut, mais dont le mode de constitution demeure obscur; pour toutes les autres écoles socialistes ou communistes, c'est un pouvoir démocratique, c'est l'État constitué au moyen du suffrage universel et gouvernant souverainement la production, la distribution et la consommation, ou bien encore c'est la commune, laquelle n'est autre chose que l'État dans de moindres proportions géographiques. L'État ou la commune produit et distribue les résultats de la production, en règle et en surveille la consommation, soit confor-

Digitized by Google

mément aux prescriptions de l'inventeur du système, soit conformément à celles qu'il plaît au « peuple » souverain de l'État ou de la commune d'établir. C'est la mise en tutelle de l'individu par la communauté. Sans doute, le pupille fait partie du tuteur, mais en est-il moins en tutelle?

Parmi tous ces systèmes, le plus *avancé*, c'est le communisme révolutionnaire ou le nihilisme. Voyons comment il procède. Du moment où il se trouve en possession de la force, il supprime toutes les institutions politiques et sociales, le gouvernement, la famille, les associations libres, à commencer par les associations religieuses, il renverse toutes les autorités établies, souverains, prêtres, magistrats, etc.; il dissout, en un mot, l'ancien État et l'ancienne société pour installer sur leurs débris la commune souveraine. Celle-ci confisque, avec ou sans indemnité, tous les capitaux et toutes les industries, et elle se met en devoir d'exploiter toutes les entreprises. C'est la commune qui devient le producteur universel. Elle assigne à chacun sa fonction et sa rétribution. Les capitaux n'obtiennent plus aucune rémunération; ils travaillent gratis. On les reconstitue et on les augmente au besoin, en mettant en réserve une portion plus ou moins forte du produit des entreprises. Le travail seul est rétribué. Comment? autrement dit dans quelles proportions la richesse est-elle distribuée entre les travailleurs qui ont contribué à la créer? Elle est distribuée en *parts égales*. En ce qui concerne la consommation, les systèmes communistes sont moins tranchants et moins explicites, mais qui ne voit que la commune devra gouverner la consommation et surtout la reproduction de ses pupilles, sous peine d'être bientôt surchargée d'enfants, de débauchés et d'ivrognes? Ainsi, le communisme se résout en une *tutelle imposée* plus étendue encore que celle à laquelle est assujettie la

Digitized by Google

tribu primitive. A cette tutelle, qui englobe tous les actes de la vie, nul ne peut échapper; elle pèse également sur tous les membres de la commune, et comme l'humanité entière est partagée en communes, elle pèse sur toute l'espèce humaine. Voilà, en fait de progrès, l'idéal des systèmes les plus avancés du socialisme[1].

[1] L'incarnation la plus récente du socialisme, celle qui s'est produite dans la troisième session du *Congrès des ouvriers socialistes* réunis à Marseille, à la fin d'octobre 1879, c'est le *collectivisme révolutionnaire.*

Le but que se proposent les collectivistes révolutionnaires est spécifié dans la déclaration suivante :

« Les soussignés,

« Considérant que la question sociale ne sera résolue que lorsque chaque être humain, l'homme émancipé et la femme devenue son égale, sera arrivé à la satisfaction complète de ses besoins et au développement intégral de ses facultés,

« Déclarent

« Que la propriété individuelle, cause de l'inégalité matérielle et intellectuelle, ne peut assurer cette satisfaction et ce développement, et concluent à l'appropriation collective du sol, sous-sol, machines, voies de transport, bâtiments, capitaux accumulés au bénéfice de la collectivité humaine, seule manière possible d'assurer à chacun le produit intégral de son travail.

« Considérant :

« 1° Que la stérilité absolue des moyens de rachat, de coopération, d'alliance du capital et du travail est scientifiquement et expérimentalement démontrée;

« 2° Que l'impôt progressif ou fixe, de quelque façon qu'il soit perçu en l'état actuel, retombera toujours sur le consommateur, c'est-à-dire le travailleur;

« 3° Qu'une entente pacifique est impossible entre les détenteurs de la fortune publique et ceux qui la revendiquent justement, impossibilité trop démontrée par la différence des intérêts engagés, les soussignés déclarent que l'appropriation collective de tous les instruments de travail et forces de production doit être poursuivie par tous les moyens possibles. »

Il s'agit donc, avant tout, de s'emparer « par tous les moyens possibles » des instruments de travail et forces de production qui constituent aujourd'hui des propriétés individuelles pour en faire des propriétés collectives. Sous quelle forme? Qui sera propriétaire? Selon les uns, ce sera l'État; selon les autres, la commune, qui confiera ces instruments de travail et ces forces de production à des associations ouvrières, sans exiger d'elles aucune rétribution.

Cette conception ne diffère pas sensiblement de celle du communisme, tel qu'il florissait en 1840. Le nom seul est changé, et on pourrait remarquer, à ce propos, que les théories socialistes tournent perpétuellement dans le même cercle vicieux, et qu'à part l'impulsion qu'elles ont donnée aux études économiques, elles sont demeurées stériles.

L'influence du socialisme s'est cependant fait sentir dans la direction qui

Digitized by Google

Il nous paraît superflu d'examiner si cet idéal est réalisable. Nous nous bornerons à constater que c'est un idéal rétrograde qui nous ramène à l'enfance de l'humanité, car tout le travail de la civilisation a consisté à diminuer la part de la tutelle pour agrandir celle du *self government*. Mais cette tendance s'explique si l'on n'oublie pas que le socialisme est le produit d'une réaction contre le *self government* et la concurrence. Le cas des socialistes est absolument le même que celui des briseurs de machines. Lorsqu'une machine nouvelle vient à être introduite, elle cause un dommage positif et sensible au personnel qui se servait des vieux outils. Que des ouvriers ignorants qui perdent ainsi, du jour au lendemain, leurs moyens d'existence, et qui n'ont aucune idée de l'augmentation de bien-être que l'emploi de cet engin perfectionné est destiné à procurer aux autres et, plus tard, à eux-mêmes, s'efforcent de le supprimer, rien de plus naturel. De même, les désordres et les maux qui accompagnaient l'apparition de la concurrence ne devaient-ils pas exciter les socialistes, aussi ignorants que les ouvriers briseurs de machines, quoique plus lettrés, à supprimer cet engin malfaisant? La seule différence, c'est que les briseurs de machines se contentaient d'en revenir aux vieux outils,

a été imprimée, dans ces dernières années, à l'économie politique. Une école, dite des *socialistes de la chaire*, s'est formée de l'autre côté du Rhin, qui a emprunté au socialisme l'idée de la tutelle de l'État ou de la commune, en l'opposant à celle du *self government* et en s'efforçant de la rendre pratique. Cette école a trouvé faveur auprès des politiciens qui sont naturellement portés à augmenter les attributions du gouvernement, dont ils constituent le personnel dirigeant, et, par conséquent, leur propre importance. Le socialisme de la chaire est devenu, pour tout dire, l'économie politique des *politiques*. Ce n'en est pas moins une économie politique fausse et rétrograde comme le socialisme dont elle procède.

Nous ne voulons pas dire, certes, qu'il faille bannir l'idée de tutelle, et nous nous sommes efforcé même, dans cet ouvrage, de démontrer que la tutelle n'a pas cessé d'avoir un rôle nécessaire au sein des sociétés les plus avancées; mais il y a tutelle et tutelle. Celle que le socialisme de la chaire prétend faire prédominer — la tutelle gouvernementale — est précisément la moins économique et la moins progressive.

Digitized by Google

tandis que les socialistes substituaient à la *machinery* funeste et abominable du *self government* et de la concurrence une *machinery* de leur invention et, à ce titre, infiniment plus parfaite qu'aucune autre, pour mieux dire, la perfection même. Mais comme, en éliminant le *self government* et la concurrence, il leur fallait bien, quoi qu'ils en eussent, revenir à la tutelle, comme, d'une autre part, l'organisation existante qu'ils prétendaient remplacer est un composé de *self government* et de tutelle, ils étaient nécessairement ramenés à une constitution politique et sociale antérieure, et par là même inférieure.

La vérité est qu'il ne faut éliminer ni le *self government* ni la tutelle, car l'un et l'autre sont des éléments également indispensables de la *machinery* du gouvernement de l'homme et de la société. Il s'agit seulement de savoir dans quelle proportion ils doivent être combinés à l'époque où nous sommes. Or, cette proportion est naturellement déterminée et marquée par le degré de la capacité à se gouverner soi-même. Si cette capacité est, sinon entière, du moins assez grande pour que l'individu puisse gouverner utilement ses affaires et sa vie, avec le simple auxiliaire de l'appareil répressif des *nuisances* publiques et privées, le *self government* est possible; si elle est insuffisante, la tutelle partielle ou totale, libre ou imposée, est nécessaire.

Mais nous nous trouvons ici en présence de deux exagérations contraires. Tandis que les socialistes suppriment le *self government* individuel comme anarchique et imposent, à la manière d'un dogme, le gouvernement de chacun par tous, certains partisans du *self government* prétendent imposer la liberté, comme un autre dogme, en déclarant que « l'*homme n'est pas libre de n'être pas libre* ». Est-il nécessaire de faire remarquer que cette exagération individualiste, laquelle implique d'ailleurs une

Digitized by Google

contradiction, n'est pas plus conforme à la nature des choses et à l'intérêt de la société que l'exagération socialiste? Si les progrès et la diffusion de l'intelligence et de la moralité, qui sont les matériaux de la capacité gouvernante, nous permettent d'espérer que les hommes deviendront, un jour, presque généralement capables de gouverner leurs affaires et leur vie, sans l'intervention d'une tutelle, ce jour est malheureusement encore bien éloigné. L'expérience nous montre que le *self government* ne convient pas plus aux races et aux individualités inférieures qu'il ne conviendrait aux enfants; qu'il a pour effet inévitable de les corrompre et de les détruire; que ces races et ces individualités inférieures doivent, en conséquence, être soumises, dans leur intérêt aussi bien que dans l'intérêt général, à une tutelle appropriée à leur état de développement intellectuel et moral. Autant le *self government* est utile à ceux qui sont capables de le pratiquer, autant il est nuisible à ceux qui en sont incapables. Le spectacle des Peaux-Rouges et des autres peuples sauvages qui périssent au contact de la civilisation comme si elle leur communiquait la peste, des nègres émancipés sans transition auxquels le *self government* est plus funeste encore que ne l'avait été l'esclavage; enfin, des classes paupérisées qui ne parviennent pas à couvrir leurs frais d'existence au sein des sociétés les plus riches du globe; ce spectacle, si saisissant et si lamentable, ne devrait-il pas dessiller les yeux aveuglés par l'esprit de système? N'atteste-t-il pas, d'une manière assez claire, que le *self government* appliqué à des races et à des individualités qui n'ont point la capacité requise pour l'exercer, constitue une *nuisance* plus grave encore, car elle est plus destructive, que la tutelle infligée aux races et aux individualités capables du *self government?*

Nous possédons maintenant toutes les données du pro-

Digitized by Google

blème du progrès; voyons comment ce problème se pose dans la phase actuelle de la civilisation.

L'amélioration générale de la condition de l'espèce humaine dépend de trois sortes de progrès : 1° du perfectionnement du matériel de la production, qui accroît la puissance productive de l'homme par la mise en œuvre de machines et de procédés de plus en plus efficaces, c'est le *progrès matériel;* 2° du développement de la personnalité humaine, qui augmente à la fois sa capacité professionnelle et son aptitude à se gouverner sans nuire à autrui et à soi-même, *c'est le progrès intellectuel et moral;* 3° du perfectionnement de la *machinery*, qui supplée à l'insuffisance de la capacité de l'homme à se gouverner lui-même, en l'excitant ou le contraignant par l'intervention de la religion, de l'opinion, de la coutume ou de la loi, de la répression pénale, de la tutelle et de la servitude, à s'abstenir d'actes nuisibles et à agir de la manière la plus conforme à l'intérêt commun de la société, dans lequel le sien est compris, c'est le *progrès politique.*

Si nous considérons séparément ces trois facteurs du problème du progrès, nous serons frappés avant tout d'un fait qui a échappé aux inventeurs de panacées sociales, c'est qu'ils n'agissent qu'avec l'auxiliaire du temps. Sans doute, le progrès matériel a reçu une impulsion extraordinaire par l'avènement de la grande industrie. Cependant, il n'a transformé, en deux ou trois siècles, chez les nations les plus progressives, que la moindre partie du matériel de la production et de la consommation, et il commence seulement à s'introduire dans les régions peuplées par la grande majorité de l'espèce humaine. Or, si l'on songe que la première condition de l'accroissement de la richesse et de la multiplication du bien-être dont la richesse est la source, c'est l'augmentation de la puissance productive; si l'on songe quel énorme développement de

Digitized by Google

cette puissance, en la prenant même au point où la grande industrie l'a portée de nos jours, exigerait la satisfaction modérée des divers besoins de la multitude, encore réduite au nécessaire le plus strict et le plus grossier; si l'on songe que les sciences avancent seulement peu à peu, que les inventions et les découvertes qu'elle suscitent sont subordonnées à leurs progrès et ne peuvent d'ailleurs s'accomplir sans difficultés et se répandre sans obstacles, on comprendra que la richesse ne puisse s'accroître et le bien-être se propager qu'avec une lenteur extrême.

Le progrès intellectuel et moral, se résumant dans le développement de la capacité professionnelle et surtout de la capacité gouvernante, s'improvise encore moins que le progrès matériel. Au moment où nous sommes, après tant de siècles pendant lesquels l'humanité est demeurée étroitement assujettie aux freins combinés de la religion, de l'opinion, de la coutume ou de la loi, de la répression, de la tutelle et de la servitude, combien l'homme est encore incapable de se gouverner sans nuire à autrui et à lui-même! Ses progrès sont insensibles, et parfois même il recule. La conscience du plus grand nombre ne sait pas discerner, dans les cas les moins compliqués, le bien du mal, et même quand elle aperçoit clairement le bien, la force morale lui manque pour l'accomplir :

> ..... Video meliora proboque;
> Deteriora sequor.....

Mais aussi longtemps que l'intelligence et la moralité ne se seront pas développées et répandues davantage, aussi longtemps que la conscience de la généralité des hommes n'aura pas acquis une notion plus claire et plus étendue du bien et du mal, aussi longtemps qu'elle ne sera pas armée d'une force morale plus grande pour pratiquer le bien et repousser le mal, la masse des *nuisances*

Digitized by Google

qu'engendre l'insuffisance des lumières et des forces morales nécessaires au bon gouvernement de soi-même continuera de se produire avec une régularité mathématique, le vice et le crime prélèveront leur dîme accoutumée, et il faudra maintenir intact le coûteux appareil indispensable pour les contenir et les empêcher de déborder.

Cet appareil même, considéré dans ses différentes parties, se perfectionne avec plus de difficulté et de lenteur encore que les deux autres facteurs du progrès. La religion perd de son autorité et se corrompt; l'opinion est ignorante et passionnée; la coutume ou la loi, produit de l'opinion des générations antérieures, est mal adaptée aux besoins de la génération présente; la répression est coûteuse et grossière; la tutelle est insuffisante ou excessive, et elle est exercée d'une manière inefficace ou vicieuse; la servitude est barbare. Et combien de difficultés et d'obstacles de tous genres rencontrent la moindre réforme, l'amélioration la plus insignifiante, le progrès le plus modeste dans chacune des parties de l'appareil préventif ou répressif des *nuisances* sociales! Combien d'intérêts égoïstes, de passions intraitables, de préjugés obstinés et aveugles se mettent en travers! Combien enfin le progrès même est incertain! Que d'expériences il faut tenter, que d'échecs il faut subir avant d'avoir réalisé un progrès qui diminue, au lieu de les augmenter, les *nuisances* provenant de l'imperfection ou de la mauvaise adaptation de la *machinery* du gouvernement de l'homme et de la société, un progrès qui soit un progrès et non une *nuisance* de plus!

Quand on considère la diversité des facteurs du progrès et la lenteur naturelle avec laquelle ils agissent, comment ne serait-on pas frappé de l'imbécile infatuation des utopistes qui s'imaginent que la condition de l'humanité pourrait être, d'une manière instantanée, changée du noir au blanc par la vertu d'une conception de leur génie! Au-

Digitized by Google

tant vaudrait dire qu'un seul homme aurait pu, en un seul jour, bâtir les pyramides d'Égypte! Le progrès, tel qu'il s'est accompli depuis la naissance de l'humanité, tel que nous le voyons s'accomplir de nos jours, est une œuvre collective à laquelle contribuent directement ou indirectement, dans la mesure de leurs forces et de leurs facultés inégales, les membres de l'élite intellectuelle et morale de l'humanité, et dont les résultats s'accumulent, se capitalisent de génération en génération. Les uns agrandissent le domaine des sciences physiques et naturelles; les autres appliquent les notions et les forces que la science a mises au jour; ils inventent des machines plus puissantes et des procédés plus efficaces; ils découvrent des régions inconnues ou des substances nouvelles; d'autres encore créent et accumulent les capitaux nécessaires pour donner un corps aux inventions et aux découvertes, ou bien ils fondent et dirigent les entreprises qui les mettent en œuvre. Dans une sphère différente et plus élevée, ceux-ci s'appliquent à perfectionner l'homme, à agrandir et à éclairer sa conscience, à développer ses forces morales, de manière à le rendre plus propre à se gouverner lui-même, tandis que ceux-là travaillent à améliorer la *machinery* qui sert à remédier à l'insuffisance de son intelligence et de sa moralité. C'est par millions que l'on compte, dans chaque génération, les hommes qui, par leurs travaux et leurs exemples, contribuent à faire avancer la civilisation; c'est par milliards qu'on les compterait depuis l'origine de l'humanité.

Digitized by Google